

**Assemblée générale**

Distr. générale
4 octobre 2010
Français
Original : anglais

Soixante-cinquième session

Point 144 de l'ordre du jour

**Financement de la Mission des Nations Unies
en République centrafricaine et au Tchad****Budget de la Mission des Nations Unies en République
centrafricaine et au Tchad pour l'exercice allant
du 1^{er} juillet 2010 au 30 juin 2011****Rapport du Secrétaire général****Table des matières**

	<i>Page</i>
I. Mandats et résultats attendus	5
A. Vue d'ensemble	5
B. Hypothèses budgétaires et activités d'appui de la mission	6
C. Coopération régionale	9
D. Partenariats, coordination des équipes de pays et missions intégrées	9
E. Cadres de budgétisation axée sur les résultats	10
II. Ressources financières	28
A. Vue d'ensemble	28
B. Taux de vacance de postes	29
C. Matériel appartenant aux contingents : matériel majeur et soutien logistique autonome	30
D. Formation	30
E. Services de détection des mines et de déminage	31
F. Projets à effet rapide	32
III. Analyse des variations	32
IV. Décisions que l'Assemblée générale est appelée à prendre	37



V.	Récapitulatif des mesures prises pour donner suite aux décisions et demandes formulées par l'Assemblée générale dans ses résolutions 61/276 et 63/274 B ainsi qu'aux demandes et recommandations du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires approuvées par l'Assemblée générale et du Comité des commissaires aux comptes.	38
Annexe		
	Organigramme	49
	Carte	50

Résumé

Le présent rapport porte sur le budget de la Mission des Nations Unies en République centrafricaine et au Tchad (MINURCAT) pour l'exercice allant du 1^{er} juillet 2010 au 30 juin 2011 (exercice 2010/11), dont le montant s'élève à 239 096 600 dollars en chiffres bruts, comprenant 205 748 500 dollars pour le fonctionnement de la Mission et 33 348 100 dollars pour sa liquidation.

Le projet de budget couvre le déploiement mensuel moyen de 23 observateurs militaires, de 1 909 militaires, de 117 membres de la Police des Nations Unies, de 356 agents recrutés sur le plan international, de 546 agents recrutés sur le plan national, de 119 Volontaires des Nations Unies, de 18 membres du personnel fourni par des gouvernements et de 2 postes de temporaire pour l'exercice allant du 1^{er} juillet 2010 au 31 décembre 2010. Le projet de budget couvre également le déploiement mensuel moyen de 118 agents recrutés sur le plan international, de 153 agents recrutés sur le plan national et de 32 Volontaires des Nations Unies pour la période de liquidation, du 1^{er} janvier 2011 au 30 avril 2011.

La corrélation entre le montant total des ressources demandées pour l'exercice 2010/11 et l'objectif de la MINURCAT est expliquée dans des tableaux du cadre de budgétisation axée sur les résultats, qui présentent une analyse par composante (sécurité et protection des civils, droits de l'homme et état de droit, et appui). La composante appui comprend deux tableaux, le premier correspondant à la phase de réduction progressive des effectifs et le deuxième à la période de liquidation.

Les explications relatives à la variation des ressources, humaines et financières, font référence s'il y a lieu aux produits correspondants prévus par la Mission.

Ressources financières

(En milliers de dollars des États-Unis; l'exercice budgétaire court du 1^{er} juillet au 30 juin)

Catégorie de dépenses	Dépenses (2008/09)	Montant alloué (2009/10)	Fonctionnement (1 ^{er} juillet au 31 décembre 2010)	Liquidation (1 ^{er} janvier au 30 avril 2011)	Dépenses prévues (2010/11)	Variation	
						Montant	Pourcentage
Militaires et personnel de police	80 964,3	194 177,5	50 625,3	—	50 625,3	(143 552,2)	(73,9)
Personnel civil	72 034,8	88 110,7	38 397,4	6 350,8	44 748,2	(43 362,5)	(49,2)
Dépenses opérationnelles	271 074,1	408 464,9	116 725,8	26 997,3	143 723,1	(264 741,8)	(64,8)
Montant brut	424 073,2	690 753,1	205 748,5	33 348,1	239 096,6	(451 656,5)	(65,4)
Recettes provenant des contributions du personnel	6 124,8	7 298,6	3 731,9	735,1	4 467,0	(2 831,6)	(38,8)
Montant net	417 948,4	683 454,5	202 016,6	32 613,0	234 629,6	(448 824,9)	(65,7)
Contributions volontaires en nature (budgétisées)	—	—	—	—	—	—	—
Total	424 073,2	690 753,1	205 748,5	33 348,1	239 096,6	(451 656,5)	(65,4)

Ressources humaines^a

	<i>Effectif autorisé^a</i>	<i>Calendrier de déploiement</i>									
		<i>Juill. 10^c</i>	<i>Août 10</i>	<i>Sept. 10</i>	<i>Oct. 10</i>	<i>Nov. 10</i>	<i>Déc. 10</i>	<i>Janv. 11</i>	<i>Févr. 11</i>	<i>Mars 11</i>	<i>Avril 11</i>
Observateurs militaires	25	25	22	22	22	17	–	–	–	–	–
Contingents	2 200	2 144	2 143	2 143	2 129	1 384	509	–	–	–	–
Police des Nations Unies	300	164	164	125	102	78	61	–	–	–	–
Personnel recruté sur le plan international	595	399	397	385	358	309	288	185	140	96	50
Personnel recruté sur le plan national ^b	769	606	606	606	606	606	243	243	184	122	61
Volontaires des Nations Unies	201	145	145	130	119	117	50	50	38	26	13
Postes de temporaire	2	2	2	2	2	2	2	–	–	–	–
Personnel fourni par des gouvernements	25	21	21	19	16	16	14	–	–	–	–
Total	4 117	3 506	3 500	3 432	3 354	2 529	1 167	478	362	244	124
Pourcentage de l'effectif autorisé	–	85,2	85,0	83,4	81,5	61,4	28,3	11,6	8,8	5,9	3,0

^a Effectif maximum autorisé/proposé.

^b Administrateurs et agents des services généraux.

^c Effectif pour juillet 2010.

Les décisions que l'Assemblée générale est appelée à prendre sont énoncées au chapitre IV du présent rapport.

I. Mandats et résultats attendus

A. Vue d'ensemble

1. Au paragraphe 1 de sa résolution 1778 (2007) et conformément aux paragraphes 2 à 6 de ladite résolution et en consultation avec les autorités tchadiennes et centrafricaines, le Conseil de sécurité a approuvé la mise en place au Tchad et en République centrafricaine, d'une présence multidimensionnelle destinée à aider à créer des conditions favorables au retour volontaire, sécurisé et durable des réfugiés et des personnes déplacées, y compris en contribuant à la protection des réfugiés, des personnes déplacées et des populations civiles en danger, en facilitant la fourniture d'une assistance humanitaire dans l'est du Tchad et le nord-est de la République centrafricaine et en créant les conditions en faveur d'un effort de reconstruction et de développement économique et social de ces zones.
2. Au paragraphe 2 de la même résolution, le Conseil a décidé que la présence multidimensionnelle comprendrait, pour une période d'un an, une mission des Nations Unies en République centrafricaine et au Tchad (MINURCAT) qui exercerait son mandat dans l'est du Tchad et le nord-est de la République centrafricaine.
3. Au paragraphe 6 de la même résolution, agissant en vertu du Chapitre VII de la Charte des Nations Unies, le Conseil a également autorisé l'Union européenne à contribuer à la protection des civils en danger, en particulier les réfugiés et les personnes déplacées, à faciliter l'acheminement de l'aide humanitaire et la libre circulation du personnel humanitaire en contribuant à améliorer la sécurité dans la zone d'opérations, et à contribuer à la protection du personnel, des locaux, des installations et du matériel des Nations Unies, et à assurer la sécurité et la liberté de circulation de son personnel, du personnel des Nations Unies et du personnel associé.
4. La prorogation la plus récente du mandat de la MINURCAT a été autorisée par le Conseil de sécurité dans sa résolution 1923 (2010).
5. La Mission a pour mandat d'aider le Conseil à atteindre un objectif général, qui est d'aider à réunir les conditions propices au retour librement consenti, définitif et dans de bonnes conditions de sécurité, des réfugiés et des personnes déplacées.
6. Dans le cadre de cet objectif général, la MINURCAT contribuera, au cours de l'exercice budgétaire, à un certain nombre de réalisations escomptées, en exécutant les produits clefs présentés dans les tableaux du présent rapport. Ceux-ci sont organisés par composante (sécurité et protection des civils, droits, de l'homme et état de droit et appui), dont chacune est directement liée au mandat de la Mission.
7. Les réalisations escomptées sont celles qui permettront d'atteindre, au terme du mandat de la Mission, l'objectif général fixé par le Conseil de sécurité. Les indicateurs de succès serviront à mesurer les progrès accomplis au cours de l'exercice budgétaire. Les effectifs constituant les ressources humaines de la MINURCAT ont été déterminés composante par composante, sauf ceux de la direction exécutive et de l'administration, qui l'ont été en fonction des besoins de l'ensemble de la Mission. L'analyse des variations et leur comptabilisation rendent compte des différences entre le montant alloué de 2009/10 et le projet de budget pour 2010/11.

8. Le projet de budget de 2010/11 a été établi dans le cadre de la résolution 1923 (2010) du Conseil de sécurité, qui a prolongé la MINURCAT jusqu'au 31 décembre 2010 et approuvé un nouveau mandat pour la Mission sur la base des recommandations formulées par le Secrétaire général à la suite de ses consultations avec les autorités tchadiennes et centrafricaines. Parmi les principaux aspects du nouveau mandat, on mentionnera le retrait progressif des militaires et le transfert aux autorités tchadiennes de toutes les tâches se rapportant à la sécurité des civils et des agents humanitaires. La MINURCAT continuera néanmoins à aider le Gouvernement dans ces tâches, par une assistance continue au Détachement intégré de sécurité (DIS) et un soutien aux secteurs judiciaire et pénitentiaire dans l'est du Tchad, au dialogue et au suivi intercommunautaires, à la promotion et à la protection des droits de l'homme, en prêtant une attention particulière aux violences sexuelles et sexistes. La Mission s'emploiera en même temps à consolider ses acquis dans ces domaines, afin d'assurer le transfert durable et sans heurt de ces responsabilités au Gouvernement d'ici au 31 décembre 2010.

B. Hypothèses budgétaires et activités d'appui de la mission

9. Du fait que le mandat de la MINURCAT n'a pas été prorogé au-delà du 31 décembre 2010, le présent rapport incorpore les activités de fond devant être exécutées entre le 1^{er} juillet et le 31 décembre 2010, ainsi que les activités de liquidation devant être exécutées entre le 1^{er} janvier et le 30 avril 2011. Entre le 1^{er} juillet et le 31 décembre 2010, la MINURCAT assurera la consolidation de l'état de droit et des questions pénitentiaires, des droits de l'homme et de la problématique de l'égalité des sexes ainsi que de la lutte antimines, en liaison avec les autorités tchadiennes. Les principales activités prévues dans le cadre des composantes organiques de la MINURCAT, à savoir l'appui au DIS, la promotion du dialogue intercommunautaire, le renforcement des capacités des autorités locales, le soutien au système judiciaire (renforcement des capacités des agents chargés des enquêtes du DIS, renforcement des institutions judiciaires locales et de l'administration de la justice), l'aide au système pénitentiaire et aux établissements pénitentiaires (remise en état des prisons) et l'action en faveur des droits de l'homme, une attention particulière étant accordée aux femmes et aux enfants, seront transférées progressivement aux ministères tchadiens, aux organismes des Nations Unies et autres partenaires concernés d'ici au 31 décembre 2010. Certaines de ces activités seront intégrées au Plan-cadre des Nations Unies pour l'aide au développement et au projet de Programme global de relèvement à l'est du Tchad, 2010-2013, qui est actuellement mis au point par le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), en consultation avec les autorités tchadiennes.

10. Les activités se rapportant à la réduction progressive des effectifs et à la liquidation se décomposent comme suit : a) rapatriement des militaires et des membres de la Police des Nations Unies déployés dans le cadre de la Mission au 1^{er} juillet 2010; b) fermeture des bureaux et rapatriement du personnel; c) mise au point définitive, en consultation avec les services du Siège de l'ONU, d'un plan de cession des actifs, indiquant notamment le transfert des actifs à d'autres opérations de maintien de la paix; d) liquidation des avoirs, y compris leur transfert à d'autres opérations de maintien de la paix, ainsi que leur vente à d'autres organisations internationales, ou leur vente ou leur transfert à des autorités locales ou nationales;

e) élaboration d'un plan pour l'affectation auprès d'autres missions du personnel des services organiques et du personnel d'appui recrutés sur le plan international.

11. Les activités des militaires et de la Police des Nations Unies prendront fin au 31 décembre 2010 : la première phase de la réduction progressive des effectifs, visant environ 1 400 soldats, devra être achevée au 15 juillet 2010, et la deuxième phase de retrait concernant environ 2 225 soldats et observateurs militaires, ainsi que des membres de la Police des Nations Unies, devra s'échelonner entre le 15 octobre et le 31 décembre 2010.

12. Les besoins en matière d'appui couvrent deux périodes : la période couverte par le mandat, qui va du 1^{er} juillet au 31 décembre 2010 et la période de liquidation, du 1^{er} janvier au 30 avril 2011. Au cours de la période du mandat, les efforts porteront sur la fourniture d'un appui au DIS et aux activités de fond. La MINURCAT fournira un soutien logistique au DIS de manière à renforcer ou à créer les conditions propices à la viabilité à long terme de ses activités après le retrait de la Mission. Un plan de travail a été établi à cet effet, en liaison avec le DIS et les autorités tchadiennes, qui sera mis en œuvre durant la période couverte par le mandat, parallèlement à l'opération de transfert. Le soutien logistique comprendra la mise en œuvre de grands chantiers, dont le forage de puits dans chacun des sites du DIS (19 au total) et la construction en dur de 19 centres et postes du DIS dans l'est du Tchad, qui seront financés par prélèvement sur le budget statutaire. D'autres plans de travail ont également été établis et seront mis en œuvre aux fins de la restructuration du DIS et de la formation de son personnel, en liaison avec ce dernier et les autorités tchadiennes. À l'exception des activités relatives aux infrastructures, dont l'exécution a été demandée par la résolution 1923 (2010) du Conseil de sécurité, tout appui fourni par la MINURCAT au DIS sera financé par le Fonds d'affectation spéciale.

13. L'objectif principal de la composante appui durant la période de liquidation commençant le 1^{er} janvier 2011 consistera à mener à leur terme les activités de la Mission. Une équipe réduite supervisera le processus durant cette période, afin d'appuyer le Directeur de l'appui à la Mission. Durant cette période, la composante Appui se composera de personnels d'appui de base (administration, technique et logistique) chargés d'assurer la clôture administrative de la Mission et de mener à bien les autres activités liées à la liquidation. Il s'agira de fournir un appui logistique, administratif et en matière de sécurité à la Mission, notamment en coordonnant la réduction finale des effectifs du personnel civil, le traitement des paiements finals à verser au personnel et des prestations dues à la cessation de service, le démantèlement des derniers camps, la fermeture des locaux de la Mission, la remise en état des installations et la liquidation des actifs de la Mission, le traitement des factures présentées par les fournisseurs et la clôture des contrats, et l'apurement et la clôture des comptes bancaires.

14. La Mission sera dirigée par le Représentant spécial du Secrétaire général, qui continuera d'exercer ses responsabilités jusqu'au 31 décembre 2010, le Directeur de l'appui à la Mission étant amené par la suite à superviser la phase finale du processus de liquidation sur le terrain. Les effectifs proposés pour la MINURCAT devraient permettre d'assurer les activités de fond et d'appui jusqu'au 31 décembre 2010, ainsi que celles se rapportant à l'achèvement des activités de liquidation de la Mission.

15. La totalité des locaux appartenant au Gouvernement hôte et qui ont été utilisés par la Mission seront restitués aux autorités, dans le cadre d'un retrait progressif. Des ressources devront être dégagées afin de permettre la rénovation et la remise à l'état d'origine des installations susmentionnées, avant leur attribution à la Mission, en tenant compte des normes environnementales. Il est prévu de procéder au transfert des locaux faisant partie des bureaux d'Abéché d'ici à mars 2011, les bureaux de N'Djamena devant être fermés en avril 2011.

16. Les liaisons de transmission vocale et de données continueront d'être assurées pour toutes les zones de déploiement. Les mouvements du personnel, et le commerce des biens et services seront facilités et les services médicaux seront maintenus jusqu'à la fin de la période de liquidation.

17. L'exploitation de 15 hélicoptères et de 10 avions sera progressivement réduite à 3 hélicoptères et 3 avions d'ici au 31 décembre 2010, lesquels seront utilisés après l'expiration du mandat de la Mission. La composition du parc d'avions répond aux exigences du mandat et des activités de liquidation, notamment le transport des contingents et du matériel lors de la phase de retrait, compte tenu de la difficulté de se déplacer sur les routes lors de la saison des pluies.

18. La Mission procédera à la liquidation de ses actifs conformément aux dispositions du Règlement financier et des règles de gestion financière de l'ONU. À cet égard, des crédits ont été alloués au titre des frais de remise en état des biens encore utilisables, dont le transfert est prévu à d'autres missions ou à la Base de soutien logistique des Nations Unies de Brindisi, selon qu'il conviendra et si les dépenses y afférentes ne sont pas excessives.

19. Les frais d'expédition du matériel appartenant à l'ONU seront supportés par les missions bénéficiaires, alors que les frais de transfert au matériel envoyé à la Base de soutien logistique des Nations Unies à Brindisi seront pris en compte dans le projet de budget pour l'exercice 2010/11 de la MINURCAT. Le financement proposé pour le fret repose sur l'hypothèse que 25 % des actifs du groupe I (biens en bon état) seront expédiés à la Base de soutien logistique et 75 % des autres biens seront envoyés à d'autres opérations de maintien de la paix.

20. Tous les membres du personnel civil recruté sur le plan international seront rapatriés progressivement, conformément au plan de retrait et de liquidation, le personnel des services organiques et la majorité du personnel d'appui devant être rapatriés d'ici au 31 décembre 2010. On estime que 214 membres du personnel recruté sur le plan international auront quitté la Mission avant le 31 décembre 2010 et que 363 agents recrutés sur le plan national auront cessé leur service. L'effectif restant de la MINURCAT, qui devrait se chiffrer à 185 agents recrutés sur le plan international et à 243 agents recrutés sur le plan national au 1^{er} janvier 2011, sera progressivement réduit au cours de la période de liquidation. Des indemnités de licenciement seront versées conformément aux règles et règlements se rapportant à la cessation de service avant l'expiration d'un contrat.

21. À la lumière de l'expérience acquise, on estime qu'environ 70 % des membres du personnel recruté sur le plan international seront réaffectés vers d'autres opérations hors Siège, tandis que les contrats des 30 % restants seront résiliés progressivement au cours de l'exercice budgétaire.

22. Les membres essentiels du personnel civil de la MINURCAT seront réaffectés d'un bureau local à l'autre dans le cadre de la Mission afin de répondre aux besoins du processus de liquidation.

C. Coopération régionale

23. Durant la période couverte par le mandat, la MINURCAT appuiera, dans la limite de ses moyens, le Bureau intégré des Nations Unies pour la consolidation de la paix en République centrafricaine (BINUCA) en mettant à sa disposition ses appareils et en l'aidant à créer des conditions de sécurité propices aux activités humanitaires dans le nord-est de la République centrafricaine (résolution 1778 (2007) du Conseil de sécurité). Par le biais de divers mécanismes, la MINURCAT coopérera dans les principaux domaines d'activité de la mission, avec le concours des États Membres présents sur le terrain et des autorités des États voisins.

24. La Mission maintiendra également des relations de travail étroites sur les questions intersectorielles (services communs de sécurité et services médicaux) et coordonnera ses activités avec le BINUCA, la Mission de l'Organisation des Nations Unies pour la stabilisation en République démocratique du Congo (MONUSCO), l'Opération hybride UA/ONU au Darfour (MINUAD) et la Mission des Nations Unies au Soudan (MINUS) s'agissant des questions d'insécurité dans les zones transfrontalières au moyen de réunions bilatérales.

D. Partenariats, coordination des équipes de pays et missions intégrées

25. La MINURCAT collaborera étroitement avec les organismes et les programmes au sein de l'équipe de pays des Nations Unies au Tchad et en République centrafricaine, qui réunit le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), le Bureau de la coordination des affaires humanitaires (BCAH), le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR), le Programme alimentaire mondial (PAM), l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), le Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF), le Fonds des Nations Unies pour la population (FNUAP), l'Organisation mondiale de la Santé (OMS), le Fonds de développement des Nations Unies pour la femme (UNIFEM), le Programme commun des Nations Unies sur le VIH/sida, la Banque mondiale et le Fonds monétaire international (FMI), au moyen de réunions de l'équipe de coordination du dispositif de sécurité, de réunions de coordination ainsi que de groupes thématiques.

26. La MINURCAT consolidera et transférera les activités de ses composantes de fond aux autorités tchadiennes, à la société civile, à l'équipe de pays des Nations Unies et à d'autres partenaires avant la fin de son mandat, le 31 décembre 2010.

27. La MINURCAT se tiendra également en rapport avec l'Armée nationale, les membres de la gendarmerie et de la police, les autorités judiciaires et les responsables de l'administration pénitentiaire au Tchad et dans le nord-est de la République centrafricaine, le Gouvernement soudanais, la Mission des Nations Unies au Soudan (MINUS), la MINUAD, la Force multinationale de la

Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale (FOMUC) et la Communauté des États sahélo-sahariens pour échanger des renseignements sur le banditisme, la criminalité et les risques nouveaux qui menacent l'action humanitaire dans la région durant la période couverte par le mandat.

E. Cadres de budgétisation axée sur les résultats

28. La direction générale et l'administration d'ensemble de la Mission seront assurées par le collaborateur direct du Représentant spécial du Secrétaire général, lequel sera assisté par un Représentant spécial adjoint.

Tableau 1
Ressources humaines : direction exécutive et administration

	Personnel recruté sur le plan international					Personnel recruté sur le plan national ^a	Volontaires des Nations Unies	Total	
	SGA/SSG	D-2/D-1	P-5/P-4	P-3/P-2	Service mobile	Total partiel			
Bureau du Représentant spécial du Secrétaire général									
Postes approuvés 2009/10	1	1	3	2	2	9	5	1	15
Effectifs déployés au 1 ^{er} juillet 2010 (proposition)	1	1	–	1	2	5	5	–	10
Variation nette	–	–	(3)	(1)	–	(4)	–	(1)	(5)
Bureau du Représentant spécial adjoint du Secrétaire général									
Postes approuvés 2009/10	1	–	1	1	2	5	2	–	7
Effectifs déployés au 1 ^{er} juillet 2010 (proposition)	1	–	1	1	2	4	2	–	6
Variation nette	–	–	–	–	–	(1)	–	–	(1)
Bureau des affaires juridiques									
Postes approuvés 2009/10	–	–	1	1	1	3	1	–	4
Effectifs déployés au 1 ^{er} juillet 2010 (proposition)	–	–	–	–	1	1	–	–	1
Variation nette	–	–	(1)	(1)	–	–	(1)	–	(3)
Cellule centrale d’analyse de la gestion									
Postes approuvés 2009/10	–	–	3	2	2	7	2	–	9
Effectifs déployés au 1 ^{er} juillet 2010 (proposition)	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Total, variation nette	–	–	(3)	(2)	(2)	(7)	(2)	–	(9)

	Personnel recruté sur le plan international					Personnel recruté sur le plan national ^a	Volontaires des Nations Unies	Total	
	SGA/SSG	D-2/D-1	P-5/P-4	P-3/P-2	Service mobile	Total partiel			
Centre d'opérations conjoint									
Postes approuvés 2009/10	–	–	2	2	–	4	1	–	5
Effectifs déployés au 1 ^{er} juillet 2010 (proposition)	–	–	1	–	–	1	–	–	1
Total, variation nette	–	–	(1)	(2)	–	(3)	(1)	–	(4)
Section de l'information									
Postes approuvés 2009/10	–	–	3	2	5	10	10	–	20
Effectifs déployés au 1 ^{er} juillet 2010 (proposition)	–	–	3	–	3	6	6	–	12
Variation nette	–	–	–	(2)	(2)	(4)	(4)	–	(8)
Total									
Postes approuvés 2009/10 ^a	2	1	13	10	12	38	21	1	60
Effectifs déployés au 1 ^{er} juillet 2010 (proposition)	2	1	4	3	7	17	13	–	30
Total, variation nette	–	–	(9)	(7)	(5)	(21)	(8)	(1)	(30)

^a Administrateurs et agents des services généraux recrutés sur le plan national.

Composante 1 : aide aux Gouvernements tchadien et centrafricain en vue de créer un environnement plus sûr dans l'est du Tchad et le nord-est de la République centrafricaine

29. L'objectif recherché consiste à aider le Gouvernement tchadien à assurer la sécurité et la protection des populations civiles dans l'est du Tchad et des intervenants humanitaires qui leur viennent en aide, ainsi qu'à créer des conditions favorisant le retour volontaire, sécurisé et durable des personnes déplacées. Ce faisant, la Mission s'emploiera aussi à consolider ses acquis dans le souci de les transférer de manière durable au Gouvernement tchadien et à ses partenaires d'ici au 31 décembre 2010.

30. L'appui à la création d'un environnement plus sûr dans l'est du Tchad s'inscrit dans le cadre de l'assistance fournie au Gouvernement tchadien pour rétablir l'ordre dans les camps de réfugiés et identifier les principales localités situées dans l'est du pays, renforcer les secteurs judiciaire et pénitentiaire, surveiller le respect des droits de l'homme et promouvoir le dialogue et la réconciliation intercommunautaires, afin de créer les conditions propices à un retour durable des personnes déplacées.

31. La Mission sélectionnera, formera, conseillera, supervisera et encadrera les membres de l'unité de police tchadiennes (DIS). Elle contribuera aussi à l'appui logistique, financier et administratif du Détachement intégré de sécurité par le biais du fonds d'affectation spéciale multidonateurs et jettera les bases de sa viabilité future. Elle contribuera au renforcement des principales institutions judiciaires et pénitentiaires dans l'est du Tchad par la mise à disposition de bureaux appropriés et

la prestation de conseils et la fourniture d'une assistance technique. Elle contribuera aussi à la promotion et la protection des droits de l'homme, et au contrôle de leur respect dans l'est, en prêtant une attention particulière à la lutte contre la violence sexuelle et sexiste, et recommandera aux autorités compétentes les mesures à prendre, en vue de lutter contre l'impunité.

32. La Mission continuera à promouvoir et à favoriser le dialogue intercommunautaire au moyen de la création et de la facilitation des comités locaux pour le règlement des conflits en vue d'encourager le règlement des litiges entre différentes communautés s'agissant de l'accès aux ressources, dont les ressources foncières et hydriques, et de résoudre les problèmes par la voie de compromis. La Mission contribuera également à l'identification et à l'élimination des mines et restes explosifs de guerre, dans des conditions de sécurité, le long des itinéraires d'approvisionnement, dans des zones peuplées et à proximité, et dans d'anciennes zones de combat.

33. La Mission maintiendra jusqu'au 15 octobre 2010 la présence de forces d'intervention rapide dans l'est du Tchad et dans le nord-est de la République centrafricaine, afin d'effectuer des opérations de caractère limité pour extraire le personnel des Nations Unies et des organisations humanitaires en danger, agissant dans les limites de ses moyens et de ses capacités et, dans la mesure du possible, en consultation avec le Gouvernement tchadien, réagir à des menaces imminentes de violence contre les civils à proximité immédiate;

<i>Réalisations escomptées</i>	<i>Indicateurs de succès</i>
1.1 Contribuer à la création d'un environnement plus sûr dans l'est du Tchad et le nord-est de la République centrafricaine	1.1.1 Liberté de passage totale des secours humanitaires le long des itinéraires d'approvisionnement ou vers les villages de l'est du Tchad (2008/09 : 50 %; 2009/10 : 100 %; 2010/11 : 100 %) 1.1.2 Aucun changement dans le nombre de retours volontaires, sécurisés et durables de personnes déplacées (2009/10 : 17 000; 2010/11 : 17 000) 1.1.3 Diminution de 8 % du nombre des infractions commises dans les camps de réfugiés, les centres de regroupement des personnes déplacées, les localités principales et sur les routes d'approvisionnement reliant ces localités dans l'est du Tchad, par rapport à l'exercice 2009/10 (2008/09 : 203; 2009/10 : 186; 2010/11 : 171) 1.1.4 Diminution de 60 % du nombre de victimes, (morts et blessés), des mines et restes explosifs de guerre communiqué par le Centre national de déminage (2008/09 : 190; 2009/10 : 67; 2010/11 : 27)

Produits

- 6 réunions du Groupe de travail conjoint de haut niveau associant le Gouvernement tchadien et l'ONU pour évaluer la situation sur le plan de la sécurité et la situation humanitaire sur le terrain

- Aider le Gouvernement tchadien à assurer la sécurité et la protection de tous les civils par le biais du Bureau de sécurisation et des mouvements (BSM) dans l'est du Tchad, en collaboration avec les autorités locales et les partenaires des Nations Unies
- Participation hebdomadaire aux réunions du BSM et fourniture de conseils aux autorités locales compétentes
- 6 réunions entre la Coordination nationale d'appui à la force internationale à l'est du Tchad (CONAFIT), la MINURCAT à N'Djamena et dans l'est du Tchad sur l'assistance humanitaire et d'autres questions relatives au mandat
- 3 rapports du Secrétaire général au Conseil de sécurité
- Conseils aux autorités nationales et locales dans l'est du Tchad afin de promouvoir le règlement des conflits par des moyens pacifiques visant à assurer le retour des personnes déplacées
- Facilitation du dialogue grâce à l'organisation de réunions publiques périodiques et ad hoc entre les autorités nationales, régionales et locales et les communautés afin de renforcer la confiance mutuelle et de promouvoir la réconciliation
- Maintien, 24 heures sur 24, 7 jours sur 7 d'unités appartenant aux forces d'intervention rapide des Nations Unies à Abéché, Farchana et Goz Beida dans l'est du Tchad et à Birao dans le nord-est de la République centrafricaine, afin d'extraire le personnel de l'ONU et des organisations humanitaires en danger
- Levé de 500 kilomètres d'itinéraires d'approvisionnement non encore vérifiés afin de détecter la présence de mines ou de restes explosifs de guerre et de détruire ou de neutraliser toutes les mines et tous les restes explosifs de guerre
- Publication de 100 cartes, illustrant de façon détaillée les risques posés par les mines et les munitions non explosées, à l'intention du Centre national de déminage tchadien, des organismes des Nations Unies et des organisations non gouvernementales, afin qu'ils puissent mener sans danger leurs opérations dans l'est du Tchad
- Coordination de toutes les activités de lutte antimines dans la zone relevant de sa responsabilité
- Organisation de toutes les réunions d'information sur les règles de sécurité concernant les champs de mines et celles ayant trait aux restes explosifs de guerre, à l'intention du personnel de la MINURCAT

Facteurs externes : Coopération des autorités nationales et locales au Tchad et en République centrafricaine, amélioration durable des relations au niveau sous-régional, établissement de processus de paix viables dans des zones de conflit avoisinantes et application d'accords de paix

Réalisations escomptées

Indicateurs de succès

1.2 Renforcement des capacités du DIS

1.2.1 Augmentation du nombre total de membres du DIS prêts à être déployés (2007/08 : 850; 2008/09 : 850; 2009/10 : 850; 2010/11 : 1 000)

1.2.2 Diminution du nombre de délits et d'infractions à la loi signalés au DIS par des réfugiés, des personnes déplacées et par les communautés d'accueil (2007/08 : 271; 2008/09 : 203; 2009/10 : 186; 2010/11 : 148)

1.2.3 Augmentation du nombre d'enquêtes débouchant sur des arrestations (2008/09 : 166; 2009/10 : 605; 2010/11 : 605)

1.2.4 Mise en place par le Gouvernement tchadien d'un plan en faveur de la consolidation, de la restructuration et de la viabilité du DIS

Produits

- Conseils au Gouvernement tchadien, dans le cadre de réunions mensuelles, sur l'élaboration du plan de consolidation, de restructuration et de viabilité du DIS
- Sélection, homologation et formation initiale de 150 fonctionnaires de police et gendarmes tchadiens pour le DIS
- Conseils au DIS, dans le cadre de réunions bimensuelles sur les questions d'administration, de direction et de commandement
- Formation de 19 formateurs supplémentaires du DIS
- Formation de 132 superviseurs aux activités d'encadrement et de supervision (contrôle de la police, appréciation du comportement professionnel, activités de police de proximité et techniques d'enquête) qui seront amenés à reprendre progressivement ces fonctions de la Police des Nations Unies
- Formation de 50 membres du DIS (dont 20 femmes) comme chauffeurs et de 25 autres membres du personnel comme mécaniciens auto
- Formation sur le terrain de membres du DIS à l'utilisation des émetteurs HF, à la gestion des biens, aux techniques d'enquête, aux escortes de sécurité, au droit international humanitaire et au droit des réfugiés
- Fourniture de conseils quotidiens au DIS sur le contrôle de la circulation et les enquêtes sur les actes criminels
- Appui au déploiement du DIS à Haraze
- Participation aux réunions de coordination du BSM présidées par les autorités tchadiennes pour appuyer les mécanismes de coordination entre le DIS et d'autres forces de sécurité tchadiennes
- Surveillance de l'état d'avancement des travaux de construction de murs en dur de 19 commissariats et postes de police, y compris le forage de puits
- Formation de 19 membres du personnel du DIS au contrôle et à la gestion du matériel
- Conseils au DIS, par des activités de surveillance, sur la gestion des bureaux des femmes et des enfants dans 6 localités importantes et 12 camps de réfugiés dans l'est du Tchad
- Conseils au DIS sur le fonctionnement des centres d'appel d'urgence dans les 19 commissariats et postes de police
- Conseils au DIS pour des activités d'information et de sensibilisation concernant les centres d'appel d'urgence et la nécessité de préserver le caractère civil des camps de réfugiés et des sites regroupant les personnes déplacées.

Facteurs externes : Le Gouvernement tchadien proposera la candidature de membres qualifiés de la police locale et de la gendarmerie pour pourvoir des postes du DIS; le Gouvernement et les donateurs fourniront le financement et l'appui nécessaires; la Force mixte Tchad-Soudan chargée de surveiller la frontière continuera de coopérer avec la Mission et d'assurer la sécurité de la frontière.

Tableau 2
Ressources humaines : composante 1, sécurité et protection des civils

Tableau 2
Ressources humaines : composante 1, sécurité et protection des civils

Catégorie									Total
I. Observateurs militaires									
Effectif approuvé 2009/10									25
Effectif proposé 2010/11									25
Variation nette									
II. Contingents									
Effectif approuvé 2009/10									5 200
Effectif proposé 2010/11									2 200
Variation nette									(3 000)
III. Police des Nations Unies									
Effectif approuvé 2009/10									300
Effectif proposé 2010/11									300
Variation nette									—
IV. Personnel civil									
	Personnel recruté sur le plan international						Personnel recruté sur le plan national ^a	Volontaires des Nations Unies	Total
	SGA/SSG	D-2/D-1	P-5/P-4	P-3/P-2	Service mobile	Total partiel			
Bureau du Commandant de la Force									
Postes approuvés 2009/2010	—	2	—	—	2	4	2	—	6
Effectifs déployés au 1 ^{er} juillet 2010 (proposition)	—	2	—	—	—	2	—	—	2
Variation nette	—	—	—	—	(2)	(2)	(2)	—	(4)
Bureau de l'officier de liaison principal									
Postes approuvés 2009/2010	—	—	2	—	—	2	2	—	4
Effectifs déployés au 1 ^{er} juillet 2010 (proposition)	—	—	1	—	—	1	2	—	3
Variation nette	—	—	(1)	—	—	(1)	—	—	(1)
Bureau du Chef de la police									
Postes approuvés 2009/2010	—	2	3	—	3	8	114	—	122
Effectifs déployés au 1 ^{er} juillet 2010 (proposition)	—	2	2	—	2	6	83	—	89
Variation nette	—	—	(1)	—	(1)	(2)	(31)	—	(33)
Section des affaires politiques et civiles									
Postes approuvés 2009/2010	—	1	7	8	1	17	8	3	28

	Personnel recruté sur le plan international					Personnel recruté sur le plan national ^a	Volontaires des Nations Unies	Total	
IV. Personnel civil	SGA/SSG	D-2/D-1	P-5/P-4	P-3/P-2	Service mobile	Total partiel			
Effectifs déployés au 1 ^{er} juillet 2010 (proposition)	–	1	2	5	1	9	1	3	13
Variation nette	–	–	(5)	(3)	–	(8)	(7)	–	(15)
Groupe de la liaison de l'action humanitaire									
Postes approuvés 2009/2010	–	–	2	6	–	8	7	–	15
Effectifs déployés au 1 ^{er} juillet 2010 (proposition)	–	–	2	2	–	4	6	–	10
Variation nette	–	–	–	(4)	–	(4)	(1)	–	(5)
Total partiel, personnel civil									
Postes approuvés 2009/2010	–	5	14	14	6	39	133	3	175
Effectifs déployés au 1 ^{er} juillet 2010 (proposition)	–	5	7	7	3	22	92	3	117
Variation nette	–	–	(7)	(7)	(3)	(17)	(41)	–	(58)
Total (I à IV)									
Postes approuvés 2009/2010									5 700
Effectifs déployés au 1 ^{er} juillet 2010 (proposition)									2 642
Variation nette									(3 058)

^a Administrateurs et agents des services généraux recrutés sur le plan national.

Composante 2 : droits de l'homme et état de droit

34. La composante 2 de la Mission englobe les activités de surveillance, d'enquête, d'établissement de rapports, de renforcement de capacités dans le domaine des droits de l'homme, et d'aide à la consolidation des principales institutions législatives, judiciaires et pénitentiaires. Une attention particulière sera apportée à l'identification des auteurs de violations des droits de l'homme ainsi qu'à la lutte contre l'impunité, notamment pour ce qui est des violations et des actes de maltraitance relevant de la violence sexiste ou commis à l'encontre de mineurs. Les principaux obstacles à la réalisation des droits de l'homme dans l'est du Tchad restent les violences sexuelles et sexistes, qui représentent plus de la moitié des incidents avérés, des cas de viol, de mariage précoce et forcé et de mutilations génitales féminines étant régulièrement signalés. Lors de la phase de réduction des effectifs de la Mission, l'accent sera mis sur la fourniture d'un soutien technique au Ministère chargé des droits de l'homme en vue de l'élaboration d'un plan d'action national pour les droits de l'homme et aux activités de renforcement des capacités du Ministère et des organisations de la société civile. En outre, la MINURCAT mène actuellement des programmes de sensibilisation aux droits de l'homme à l'intention de l'Armée nationale tchadienne, des forces de gendarmerie et de la Garde nationale et nomade. Le Groupe consultatif pour l'administration pénitentiaire travaillera, en

collaboration étroite avec toutes les parties prenantes, pour soutenir le renforcement du système pénitentiaire en offrant conseils et assistance aux autorités nationales afin d'améliorer les conditions d'incarcération, de restructurer l'administration pénitentiaire, d'employer des pratiques optimales de gestion des établissements pénitentiaires par le recours dans certaines prisons à la colocalisation d'agents pénitentiaires détachés chargés de fournir des services de mentorat, tout en facilitant la valorisation du personnel dans le cadre de programmes de formation.

<i>Réalisations escomptées</i>	<i>Indicateurs de succès</i>
2.1 Renforcement des secteurs judiciaire et pénitentiaire dans l'est du Tchad	2.1.1 Augmentation du nombre total de justices de paix dotées de juges désignés prêts à tenir séance (2008/09 : 3; 2009/10 : 10; 2010/11 : 18) 2.1.2 Augmentation du nombre total de bureaux d'aide judiciaire qui ont été ouverts et sont pleinement opérationnels (2008/09 : 4; 2009/10 : 6; 2010/11 : 9) 2.1.3 Augmentation du nombre total d'établissements pénitentiaires remis en état et sécurisés (2008/09 : 3; 2009/10 : 4; 2010/11 : 6) 2.1.4 Augmentation du nombre total de membres du personnel pénitentiaire formés déployés (2008/09 : 40; 2009/10 : 300; 2010/11 : 300) 2.1.5 Le projet de loi sur les prisons a été adopté et son application a commencé. S'agissant des droits de l'homme et de l'égalité des sexes, la loi vise à mettre en place une administration pénitentiaire plus professionnalisée, plus respectueuse et dotée d'assises solides, conformément aux normes internationales et à l'Ensemble de règles minima pour le traitement des détenus.

Produits

- Conseils au Gouvernement tchadien sur l'élaboration d'un plan de développement pour les prisons et le processus de réforme dans le cadre de réunions mensuelles
- Conseils aux autorités tchadiennes sur l'élaboration et le suivi du plan stratégique national pour le renforcement et la réforme du système judiciaire dans l'est du Tchad
- Conseils au barreau et aux ONG sur la création et la mise en service de 3 bureaux d'aide judiciaire supplémentaires
- Évaluation du système judiciaire dans l'est du Tchad, par des visites hebdomadaires sur site et réunions avec des représentants du Ministère de la justice, des magistrats, des chefs traditionnels, des membres du barreau et des organisations de la société civile, y compris des ONG de femmes, à N'Djamena et dans l'est du Tchad, afin de donner des conseils visant à renforcer l'administration de la justice dans l'est du pays
- Conseils aux autorités judiciaires sur l'administration de la justice et le développement des audiences foraines dans l'est du Tchad

- Un atelier organisé à l'intention des responsables locaux et des ONG sur le renforcement du système judiciaire officiel dans l'est du Tchad
- Un atelier organisé à l'intention des responsables locaux et des ONG en vue de faciliter l'accès à la justice des groupes vulnérables, y compris les femmes, les enfants, les personnes déplacées et les réfugiés
- Formation spécialisée sur le lieu de travail à l'intention des procureurs et des membres de la police judiciaire dans l'est du Tchad sur la chaîne pénale et la coopération pénale, la criminalité transfrontière et la coopération internationale en matière judiciaire, les mécanismes en matière de justice transitionnelle, la justice pour mineurs, la déontologie et la discipline et la violence sexiste
- Encadrement et conseils à l'intention de 300 membres du personnel pénitentiaire tchadien
- Remise en état de la prison d'Iriba (région de Wadi Fira)
- Mise en œuvre de 2 projets à effet rapide pour la construction de 2 bâtiments : le tribunal d'Adré et le tribunal d'Hadjer Hadid (région de Ouaddai)
- Un programme de formation d'équipes d'intervention rapide en milieu carcéral (chacune composée de 8 membres) dans 2 établissements pénitentiaires
- Visites d'inspection mensuelles effectuées en collaboration avec les autorités pénitentiaires nationales pour évaluer les conditions générales et les besoins particuliers des détenues
- Programmes de formation à l'intention des détenus sur l'assainissement, l'égalité des sexes, le VIH/sida et les rôles et responsabilités, dans 3 établissements pénitentiaires
- Conseils et aide au Gouvernement tchadien quant à l'approbation et l'application du projet de loi sur les prisons
- Réunions hebdomadaires, s'il y a lieu, avec la Direction de l'administration pénitentiaire, le PNUD ou l'Union européenne, sur les mesures visant à faire adopter et appliquer le projet de loi sur les prisons

Facteurs externes : Les partenaires intéressés coopéreront.

Réalisations escomptées

Indicateurs de succès

2.2 Progrès dans la promotion et la protection des droits de l'homme au Tchad

2.2.1 Augmentation, parmi les cas signalés de violation des droits de l'homme, du pourcentage d'affaires faisant l'objet d'enquêtes/de poursuites judiciaires par les autorités tchadiennes (2008/09 : moins de 5 %; 2009/10 : 65 %; 2010/11 : 75 %)

2.2.2 Augmentation du pourcentage de cas de violence sexuelle ou sexiste à l'encontre des femmes, des enfants et d'autres groupes vulnérables signalés dans les 6 régions de l'est du Tchad (2008/09 : moins de 10 %; 2009/10 : 80 %; 2010/11 : 80 %)

2.2.3 Renforcement des capacités des institutions nationales et des organisations de la société civile à surveiller et à rendre compte des violations des droits de l'homme (formation et encadrement de 8 ONG et de 3 délégations du Ministère chargé des droits de l'homme)

Produits

- Surveillance régulière et enquêtes sur des cas de violation des droits de l'homme, notamment par le biais de visites d'inspection mensuelles des prisons et lieux de détention pour vérifier l'état et le traitement des détenus et suivi régulier des procès en ce qui concerne les justices de paix, les tribunaux de première instance et la cour d'appel d'Abéché
- Mise en œuvre de 2 projets à effet rapide sur la promotion et la protection des droits de l'homme, par la fourniture d'équipements et de matériel de bureau et de terrain aux ONG nationales et au Ministère chargé des droits de l'homme
- Campagne d'information sur la promotion et la protection des droits de l'homme, dont 30 minutes d'émissions radiophoniques par mois (en arabe et en français)
- 6 ateliers de formation, organisés à l'intention de représentants d'organismes nationaux de défense des droits de l'homme œuvrant dans l'est, sur les normes internationales, l'observation de la situation et les mécanismes de communication de l'information dans le domaine des droits de l'homme aux fins du transfert progressif des tâches de surveillance
- Conseils techniques au Ministère tchadien chargé des droits de l'homme pour l'exécution d'un plan d'action national en vue de la promotion et la défense des droits de l'homme dans l'est du Tchad
- Conseils aux autorités tchadiennes, aux niveaux national ou régional, dans le cadre de réunions mensuelles sur les questions relatives aux droits de l'homme afin de lutter contre l'impunité
- Conseils au Gouvernement tchadien dans le cadre de réunions bimensuelles sur l'obligation de présenter des rapports au titre des instruments internationaux relatifs aux droits de l'homme, notamment de la Convention relative aux droits de l'enfant et de la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes
- 10 ateliers, à l'intention des représentants des autorités tchadiennes et des organisations de la société civile, sur les normes internationales relatives aux droits de l'homme, y compris celles visant à mettre fin au recrutement et à l'emploi d'enfants par les forces armées nationales et les groupes rebelles, afin de les aider à mieux comprendre la question de droits de l'homme et à lutter pour leur promotion et leur protection
- Une conférence à l'intention des femmes de N'Djamena, des régions et des camps de réfugiés et de déplacés, pour aider le Gouvernement tchadien à élaborer une stratégie nationale visant à promouvoir la participation des femmes au règlement des conflits
- Assistance technique au Gouvernement tchadien pour l'organisation de 5 ateliers consacrés à la mise en place de mécanismes pour l'application des recommandations formulées par les organes conventionnels et des résultats de la procédure d'examen périodique universel
- 6 ateliers de formation sur le terrain à l'intention des membres du DIS sur les normes internationales relatives aux droits de l'homme, notamment le respect des droits de l'homme lors des phases d'arrestation et de placement en détention, la violence sexuelle et sexiste, la torture, les droits de l'enfant et fourniture d'un appui technique pour l'élaboration d'un manuel d'instructions permanentes pour les arrestations et les détentions
- Conseils au Gouvernement tchadien et à l'équipe de pays des Nations Unies par le biais de la participation aux réunions mensuelles du sous-groupe de la violence sexuelle et sexiste

Facteurs externes : Les partenaires intéressés coopéreront.

Tableau 3

Ressources humaines : composante 2, droits de l'homme et état de droit

Personnel civil	Personnel recruté sur le plan international					Total partiel	Personnel recruté sur le plan national ^a	Volontaires des Nations Unies	Total
	SGA/SSG	D-2/D-1	P-5/P-4	P-3/P-2	Service mobile				
Groupe consultatif pour les questions judiciaire									
Postes approuvés 2009/10	–	–	2	5	–	7	8	–	15
Effectifs déployés au 1 ^{er} juillet 2010 (proposition)	–	–	2	3	–	5	6	–	11
Variation nette	–	–	–	(2)	–	(2)	(2)	–	(4)
Groupe consultatif pour l'administration pénitentiaire									
Postes approuvés 2009/10	–	–	2	5	–	7	3	–	10
Effectifs déployés au 1 ^{er} juillet 2010 (proposition)	–	–	–	4	–	4	2	–	6
Variation nette	–	–	(2)	(1)	–	(3)	(1)	–	(4)
Groupe pour l'égalité des sexes									
Postes approuvés 2009/10	–	–	2	1	–	3	3	–	6
Effectifs déployés au 1 ^{er} juillet 2010 (proposition)	–	–	2	1	–	3	3	–	6
Variation nette	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Section des droits de l'homme									
Postes approuvés 2009/10	–	–	6	17	1	24	16	9	49
Effectifs déployés au 1 ^{er} juillet 2010 (proposition)	–	–	2	12	–	14	13	6	33
Variation nette	–	–	(4)	(5)	(1)	(10)	(3)	(3)	(16)
Total									
Postes approuvés 2009/10	–	–	12	28	1	41	30	9	80
Effectifs déployés au 1 ^{er} juillet 2010 (proposition)	–	–	6	20	–	26	24	6	56
Total, variation nette	–	–	(6)	(8)	(1)	(15)	(6)	(3)	(24)

^a Administrateurs et agents des services généraux recrutés sur le plan national.

Composante 3 : appui

35. Comme indiqué ci-après, l'objectif de la composante appui est de fournir à la Mission, pour l'exécution de son mandat, des services efficaces et rationnels dans les domaines de la logistique, de l'administration et de la sécurité, en exécutant les produits prévus.

36. Un appui sera apporté à l'effectif autorisé de 2 225 soldats et observateurs militaires, 300 membres de la Police des Nations Unies, ainsi qu'au personnel civil, à savoir, d'un effectif moyen de 356 agents recrutés sur le plan international, 546

agents recrutés sur le plan national, 119 Volontaires des Nations Unies et 18 agents fournis par des gouvernements. Tous les services d'appui seront concernés, à savoir la mise en œuvre de programmes relatifs au comportement et à la discipline et de programmes de sensibilisation au VIH/sida, l'administration du personnel, l'entretien de locaux à usage de bureaux et de bâtiments d'hébergement, l'informatique et les communications, les transports aériens et terrestres, les opérations d'approvisionnement et la fourniture de services de sécurité dans toute la zone de la Mission. Les activités relevant de ces cadres portent sur la période du 1^{er} juillet 2010 au 31 décembre 2010.

<i>Réalisations escomptées</i>	<i>Indicateurs de succès</i>
3.1 Appui efficace et rationnel à la Mission dans les domaines de la logistique, de l'administration et de la sécurité	3.1.1 Achèvement des travaux de construction en dur de 13 postes du DIS et de 6 commissariats de police (2010/11 : 100 %) 3.1.2 Stricte application des normes minimales de sécurité opérationnelle (2007/08 : 5 %; 2008/09 : 30 %; 2009/10 : 60 %; 2010/11 : 100 %) 3.1.3 Lancement de projets relatifs au creusement et au forage de puits (2010/11 : 100 %) 3.1.4 Achèvement du plan de retrait et du plan de cession des actifs (2010/11 : 100 %)

Produits

Militaires, personnel de police et personnel civil

- Rapatriement de quelque 2 225 membres du personnel militaire et de 300 membres de la Police des Nations Unies avec tous leurs équipements
- Administration d'un effectif moyen de 356 agents recrutés sur le plan international, de 546 agents recrutés sur le plan national et de 119 Volontaires des Nations Unies
- Rapatriement de 214 agents recrutés sur le plan international, de 95 Volontaires des Nations Unies et cessation de service de 363 agents recrutés sur le plan national
- Mise en œuvre pour l'ensemble des militaires, personnel de police et personnel civil d'un programme relatif au comportement et à la discipline comprenant des activités de formation, de prévention et de suivi et des recommandations sur les mesures correctives à prendre en cas de faute

Installations et infrastructures

- Entretien et remise en état de 7 bâtiments à usage de bureaux, de 7 bâtiments destinés à l'hébergement du personnel civil et du personnel de la Police des Nations Unies, de 9 camps, de 6 commissariats de police, de 13 postes de police, de 2 ateliers et entrepôts et de 1 aéroport, dans 45 sites au total
- Supervision des services d'assainissement et de maintenance dans 45 sites, notamment évacuation des eaux usées, nettoyage, entretien des périmètres, services phytosanitaires, enlèvement et élimination des ordures, élimination des matières dangereuses, élimination des déchets médicaux, entretien et réparation des bâtiments et installations, entretien et réparation des matériels, blanchisserie et protection contre les incendies
- Exploitation et entretien de 2 stations d'épuration appartenant à l'ONU, dans 2 sites
- Exploitation et entretien de 4 stations de traitement des eaux usées appartenant à l'ONU, dans 2 sites

- Exploitation et entretien de 58 groupes électrogènes appartenant à l'ONU, dans 54 sites
- Supervision de 19 projets de forage de puits, dans 19 sites
- Entretien de 33 puits, dans 23 sites
- Démantèlement de 7 camps, dans 7 sites : Bahai, Guereda, Iriba, Koukou, Birao, Farchana et Goz Beida
- Entretien de 7 terrains d'aviation et aires d'atterrissage d'hélicoptères, dans 6 sites

Transports terrestres

- Utilisation et entretien de 963 véhicules appartenant à l'ONU, dont 11 véhicules blindés, au moyen d'un atelier dans 6 sites
- Fourniture de carburants et de lubrifiants pour 963 véhicules appartenant à l'ONU et de 1 019 véhicules appartenant aux contingents
- Exploitation d'un service de navette fonctionnant 7 jours sur 7

Transports aériens

- Exploitation et maintenance de 10 avions et 15 hélicoptères, dans 6 sites principaux, utilisant plus de 150 aires d'atterrissage certifiées
- Fourniture de carburants et de lubrifiants pour 10 avions et 15 hélicoptères

Communications

- Services d'appui et de maintenance concernant un réseau satellitaire composé de 17 microterminaux VSAT, 20 centraux téléphoniques et 6 liaisons hertziennes, utilisés pour la transmission de communications vocales, de télécopies, d'images vidéo et de données
- Services d'appui et de maintenance pour 496 stations fixes (HF)/radios mobiles, 2 087 radios en VHF et 50 répéteurs associés
- Améliorer, renforcer, reconfigurer et transférer 20 répéteurs VHF, 20 radios de stations fixes et 20 radios de stations fixes à haute fréquence pour permettre au DIS, aux autres entités régionales tchadiennes chargées de la sécurité et aux organismes des Nations Unies de communiquer de manière continue
- Désinstaller et déclasser les services et préparer le matériel, le cas échéant, pour chacun des 7 camps à fermer pendant la période couverte par le mandat aux fins de la liquidation

Informatique

- Services d'appui et de maintenance pour 50 serveurs, 1 600 ordinateurs de bureau, 433 ordinateurs portables, 300 imprimantes et 90 télénümériseurs dans 21 sites
- Services d'appui et de maintenance pour les réseaux locaux et les grands réseaux, destinés à 1 181 utilisateurs (356 agents recrutés sur le plan international, 550 agents recrutés sur le plan national, 119 Volontaires des Nations Unies, 16 agents fournis par des gouvernements, 24 observateurs militaires et 116 membres de la Police des Nations Unies) dans 21 sites
- Services d'appui et de maintenance pour 2 réseaux sans fil, l'un à N'Djamena et l'autre à Abéché
- Pour la fermeture de chacun des 7 camps pendant la période couverte par le mandat, procéder à la désinstallation et au déclassement des services et préparer le matériel aux fins d'une liquidation, selon qu'il y a lieu

Santé

- Exploitation et entretien de 4 dispensaires de niveau 1 appartenant aux Nations Unies (N'Djamena, Iriba, Farchana, Goz Beida), 1 dispensaire de niveau 1 appartenant à l'ONU, doté de moyens chirurgicaux (à Abéché), 6 dispensaires de niveau 1 pour les membres des contingents, 1 dispensaire de niveau 1 pour les membres des contingents doté de moyens chirurgicaux, ainsi que 3 postes de premiers secours répartis dans 9 sites, à l'intention de tout le personnel de la Mission, du personnel d'autres organismes des Nations Unies et de la population civile locale, en cas d'urgence
- Soins d'urgence dispensés 24 heures sur 24
- Gestion des arrangements concernant les évacuations par voie aérienne et terrestre, pour tout le personnel de la MINURCAT, y compris vers des établissements médicaux agréés de niveau 3 ou 4
- Facilitation et coordination de 25 évacuations médicales pour la période du 1^{er} juillet au 31 décembre 2010, hospitalisation de 36 personnes sur une période de 6 mois, consultations de spécialistes pour 40 cas, services de laboratoire et de radiologie spécialisés (20) pour les membres de la Mission
- Utilisation et entretien de centres offrant au personnel de la Mission des services facultatifs et confidentiels de dépistage du VIH et des conseils en la matière

Sécurité

- Fourniture de services de sécurité 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7, pour tous les secteurs de la Mission
- Service de protection rapprochée 24 heures sur 24 pour les hauts responsables de la Mission et les personnalités de passage
- Évaluations des conditions de sécurité dans tous les sites de la Mission, y compris pour 120 résidences
- Organisation de 2 réunions d'information sur la sécurité et les plans d'urgence, à l'intention de l'ensemble du personnel de la Mission

Facteurs externes : Les mouvements du personnel et le déploiement des ressources opérationnelles ne seront pas interrompus; les fournisseurs et les sous-traitants livreront les biens et exécuteront les services conformément aux marchés conclus.

Tableau 4

Ressources humaines : composante 3, appui

<i>Personnel civil</i>	<i>Personnel recruté sur le plan international</i>					<i>Service mobile</i>	<i>Personnel recruté sur le plan national^a</i>	<i>Volontaires des Nations Unies</i>	<i>Total</i>
	<i>SGA/SSG</i>	<i>D-2/D-1</i>	<i>P-5/P-4</i>	<i>P-3/P-2</i>	<i>Total partiel</i>				
Bureau du Directeur de l'appui à la Mission									
Postes approuvés 2009/10	—	1	2	6	4	13	6	4	23
Effectifs déployés au 1 ^{er} juillet 2010 (proposition)	—	1	1	4	3	9	6	1	16
Variation nette	—	—	(1)	(2)	(1)	(4)	—	(3)	(7)
Groupe déontologie et discipline									
Postes approuvés 2009/10	—	—	2	—	—	2	—	—	2

<i>Personnel civil</i>	<i>Personnel recruté sur le plan international</i>					Total partiel	<i>Personnel recruté sur le plan national^a</i>	<i>Volontaires des Nations Unies</i>	Total
	<i>SGA/SSG</i>	<i>D-2/D-1</i>	<i>P-5/P-4</i>	<i>P-3/P-2</i>	<i>Service mobile</i>				
Effectifs déployés au 1 ^{er} juillet 2010 (proposition)	–	–	1	–	–	1	–	–	–
Variation nette	–	–	(1)	–	–	(1)	–	–	(1)
Postes de temporaire approuvés ^b	–	–	–	1	–	1	1	–	2
Total, postes de temporaire approuvés	–	–	–	–	–	–	1	–	1
Variation nette	–	–	–	(1)	–	(1)	–	–	(1)
Total partiel									
Postes approuvés 2009/10	–	–	2	1	–	3	1	–	4
Effectifs déployés au 1 ^{er} juillet 2010 (proposition)	–	–	1	–	–	1	1	–	2
Variation nette	–	–	(1)	(1)	–	(2)	–	–	(2)
Groupe VIH/sida									
Postes approuvés 2009/10	–	–	1	1	–	2	3	2	7
Effectifs déployés au 1 ^{er} juillet 2010 (proposition)	–	–	1	1	–	2	2	1	5
Variation nette	–	–	–	–	–	–	(1)	(1)	(2)
Services administratifs									
Postes approuvés 2009/10	–	1	10	20	47	78	50	26	154
Effectifs déployés au 1 ^{er} juillet 2010 (proposition)	–	–	7	17	39	63	30	17	110
Variation nette	–	1	(3)	(3)	(8)	(15)	(20)	(9)	(44)
Services d'appui intégrés									
Postes approuvés 2009/10	–	1	16	50	199	266	381	156	803
Effectifs déployés au 1 ^{er} juillet 2010 (proposition)	–	–	16	26	137	179	318	121	618
Variation nette	–	1	–	(24)	(62)	(87)	(63)	(35)	(185)
Section de la sécurité									
Postes approuvés 2009/10	–	–	3	11	102	116	145	–	261
Effectifs déployés au 1 ^{er} juillet 2010 (proposition)	–	–	2	8	80	90	116	–	206
Variation nette	–	–	(1)	(3)	(22)	(26)	(29)	–	(55)
Total									
Postes approuvés 2009/10	–	3	34	88	352	477	585	188	1 250

<i>Personnel civil</i>	<i>Personnel recruté sur le plan international</i>					<i>Personnel recruté sur le plan national^a</i>	<i>Volontaires des Nations Unies</i>	Total
	<i>SGA/SSG</i>	<i>D-2/D-1</i>	<i>P-5/P-4</i>	<i>P-3/P-2</i>	<i>Service mobile</i>			
Effectifs déployés au 1 ^{er} juillet 2010 (proposition)	–	–	–	1	–	1	–	2
Total partiel 2009/10	–	3	34	89	352	478	188	1 252
Effectifs déployés au 1 ^{er} juillet 2010 (proposition)	–	3	28	56	259	472	140	958
Postes de temporaire proposés au 1 ^{er} juillet 2010	–	–	–	–	–	1	–	1
Total partiel	–	3	28	56	259	473	140	959
Total, variation nette	–	–	(6)	(33)	(93)	(113)	(48)	(293)

^a Administrateurs et agents des services généraux recrutés sur le plan national.

^b Postes financés au moyen des crédits ouverts au titre du personnel temporaire (autre que pour les réunions), comme dépenses de personnel civil.

Composante 3 : appui (période de liquidation)

37. La composante appui a pour objectif de fournir, pour la liquidation de la Mission, des services efficaces et rationnels dans les domaines de la logistique, de l'administration et de la sécurité, en exécutant les produits prévus.

38. Un appui sera fourni pour la fermeture et le démantèlement des installations de la Mission et la liquidation de ses actifs. Un appui sera également fourni au personnel pendant la liquidation sur le terrain. Il portera sur tous les domaines tels que le démantèlement et la remise en état des installations, la liquidation totale des actifs, l'administration du personnel, l'entretien de bureaux et locaux d'hébergement, l'informatique et les communications, les opérations de transport aérien et terrestre, les opérations d'approvisionnement et la fourniture de services de sécurité pour l'ensemble de la Mission. Les activités de liquidation du tableau ci-après couvrent la période allant du 1^{er} janvier 2011 au 30 avril 2011.

Réalisations escomptées

Indicateurs de succès

3.1 Liquidation effective de la Mission

3.1.1 Achèvement de 19 projets de forage de puits (2010/11 : 100 %)

3.1.2 Délivrance d'attestations de rétrocession ou de reprise des installations aux propriétaires fonciers, exonérant la MINURCAT de toute responsabilité en matière d'environnement ou autre, sur tous les sites (2010/11 : 100 %)

Produits

Militaires, personnel de police et personnel civil

- Administration d'un effectif moyen de 118 fonctionnaires recrutés sur le plan international, 152 fonctionnaires recrutés sur le plan national et 32 Volontaires des Nations Unies

- Rapatriement de 185 fonctionnaires recrutés sur le plan international et de 50 Volontaires des Nations Unies, et cessation de service pour 243 fonctionnaires recrutés sur le plan national

Installations et infrastructures

- Entretien et réparation de 1 villa du DIS, 2 camps, 6 commissariats de police, 13 postes de police, 2 ateliers/entrepôts dans 22 sites
- Supervision des services d'assainissement et d'entretien dans 22 sites, y compris traitement des eaux usées, nettoyage, entretien des locaux, désinfection et lutte antivectorielle, ramassage et élimination des ordures, élimination des déchets dangereux, élimination des déchets médicaux, entretien et réparation des bâtiments et installations, entretien et réparation des ateliers, blanchissage et prévention des incendies
- Entretien de 33 puits dans 22 sites
- Entretien de 6 terrains d'aviation et aires d'atterrissage d'hélicoptères dans 6 sites

Transports terrestres

- Utilisation et entretien des véhicules affectés à l'équipe de liquidation après la réduction des effectifs, au moyen de 1 atelier dans 6 sites
- Exploitation d'un service de navette fonctionnant 7 jours sur 7
- Formation de 50 agents du DIS comme chauffeurs et 25 comme mécaniciens par les agents recrutés sur le plan national faisant partie de l'équipe de liquidation

Transports aériens

- Utilisation et maintenance de 3 aéronefs à voilure fixe et 3 à voilure tournante dans 2 sites majeurs utilisant plus de 150 aires d'atterrissage certifiées
- Fourniture de carburant et de lubrifiants pour 3 aéronefs à voilure fixe et 3 à voilure tournante

Communications

- Services d'appui et de maintenance concernant un réseau satellitaire composé de 8 terminaux à très petite ouverture, 10 centraux téléphoniques et 6 liaisons hertziennes, utilisé pour la transmission de communications vocales, de télécopies, d'images vidéo et de données
- Services d'appui et de maintenance de 45 stations fixes/radios mobiles à haute fréquence, 625 radios à très haute fréquence et 12 répéteurs associés

Informatique

- Services d'appui et de maintenance pour 25 serveurs, 348 ordinateurs de bureau, 97 ordinateurs portables, 97 imprimantes et 45 scanneurs Digital Sender dans 2 sites
- Services d'appui et de maintenance pour les réseaux locaux et les réseaux grande distance, destinés à 478 utilisateurs dans deux sites
- Services d'appui et de maintenance pour 2 réseaux sans fil, l'un à N'Djamena, l'autre à Abéché

Santé

- Exploitation et entretien de 1 dispensaire de niveau I appartenant aux Nations Unies (N'Djamena), 1 dispensaire de niveau I appartenant aux Nations Unies doté de capacités chirurgicales (Abéché), pour la fourniture de soins médicaux au personnel de la MINURCAT et au personnel des autres organismes des Nations Unies, ainsi qu'à la population locale civile en cas d'urgence
- Fourniture de soins d'urgence 24 heures sur 24 au personnel de la MINURCAT

- Exécution sur toute la zone de la Mission des accords d'évacuation sanitaire terrestre et aérienne pour l'ensemble du personnel de la MINURCAT vers des installations sanitaires régionales confirmées de niveaux III et IV
- Utilisation et entretien de centres offrant à l'ensemble du personnel de la Mission des services facultatifs et confidentiels de dépistage du VIH et des conseils en la matière

Sécurité

- Fourniture de services de sécurité 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7 pour tous les sites au moyen des services de sécurité des Nations Unies et de sociétés privées
- Service de protection rapprochée 24 heures sur 24 pour les hauts responsables de la Mission et les personnalités de passage
- Évaluations des conditions de sécurité dans tous les sites de la Mission, y compris pour 10 résidences
- Organisation de 2 réunions d'information sur la sécurité et les plans d'urgence, à l'intention de l'ensemble du personnel de la Mission

Liquidation

- Cession de 23 289 éléments d'actifs d'une valeur d'inventaire d'environ 148 millions de dollars par des transferts à la Base de soutien logistique des Nations Unies, à Brindisi (Italie) et à d'autres missions de maintien et de consolidation de la paix, et par des liquidations commerciales par la vente ou la destruction des articles inutilisables
- Démantèlement de 2 camps dans 2 sites
- Rapprochement, audit et clôture de 2 comptes bancaires

Facteurs externes : Le gouvernement hôte et les autorités locales collaboreront avec la Mission au processus de liquidation, accorderont notamment l'accès à tous les sites dans des conditions de sécurité, autoriseront le transfert du matériel appartenant aux Nations Unies et autoriseront la vente pour la cession d'éléments d'actifs sur place, si nécessaire.

II. Ressources financières

A. Vue d'ensemble

(En milliers de dollars des États-Unis; l'exercice budgétaire court du 1^{er} juillet 2010 au 30 juin 2011.)

Catégorie	Dépenses (2008/09)	Montants alloués (2009/10)	Entretien (1 ^{er} juillet au 31 décembre 2010)	Liquidation (1 ^{er} janvier au 30 avril 2011)	Dépenses prévues (2010/11)	Variation	
						Montant	Pourcentage
	(1)	(2)			(3)	(4) = (3) - (2)	(5) = (4) ÷ (2)
Personnel militaire et personnel de police							
Observateurs militaires	3 066,4	1 732,6	770,6	—	770,6	(962,0)	(55,5)
Contingents	60 897,4	173 049,2	45 758,3	—	45 758,3	(127 290,9)	(73,6)
Police des Nations Unies	17 000,5	19 395,7	4 096,4	—	4 096,4	(15 299,3)	(78,9)
Unités de police constituées	—	—	—	—	—	—	—
Total partiel	80 964,3	194 177,5	50 625,3	—	50 625,3	(143 552,2)	(73,9)
Personnel civil							
Personnel recruté sur le plan international	62 651,5	76 777,2	27 960,0	4 584,2	32 544,2	(44 233,0)	(57,6)
Personnel recruté sur le plan national	3 831,0	5 760,5	6 577,7	830,6	7 408,3	1 647,8	28,6
Volontaires des Nations Unies	4 481,9	5 441,2	3 804,5	936,0	4 740,5	(700,7)	(12,9)
Personnel temporaire (autre que pour les réunions)	1 070,3	131,8	55,2	—	55,2	(76,6)	(58,1)
Total partiel	72 034,8	88 110,7	38 397,4	6 350,8	44 748,2	(43 362,5)	(49,2)
Dépenses opérationnelles							
Personnel fourni par des gouvernements	611,6	1 427,6	613,0	—	613,0	(814,6)	(57,1)
Observateurs électoraux civils	—	—	—	—	—	—	—
Consultants	71,6	185,6	174,4	43,0	217,4	31,8	17,1
Voyages	2 100,8	1 250,0	860,7	108,7	969,4	(280,6)	(22,4)
Installations et infrastructures	157 788,4	201 673,5	43 485,6	11 273,5	54 759,1	(146 914,4)	(72,8)
Transports terrestres	18 952,3	23 330,2	5 182,8	1 091,5	6 274,3	17 055,9	(73,1)
Transports aériens	54 870,9	131 025,1	51 249,9	8 200,5	59 450,4	(71 574,7)	(54,6)
Transports maritimes ou fluviaux	—	—	—	—	—	—	—
Communications	9 668,9	11 238,5	2 587,8	662,4	3 250,2	(7 988,3)	(71,1)
Informatique	4 723,5	6 287,8	1 320,3	311,2	1 631,5	(4 656,3)	(74,1)
Santé	1 404,6	3 992,8	1 321,4	213,5	1 534,9	(2 457,9)	(61,6)
Matériel spécial	272,1	1 605,6	421,9	—	421,9	(1 183,7)	(73,7)
Fournitures, services et matériel divers	19 938,6	25 448,2	9 258,0	5 093,0	14 351,0	(11 097,2)	(43,6)
Projets à effet rapide	670,9	1 000,0	250,0	—	250,0	(750,0)	(75,0)
Total partiel	271 074,1	408 464,9	116 725,8	26 997,3	143 723,1	(264 741,8)	(64,8)
Total brut	424 073,2	690 753,1	205 748,5	33 348,1	239 096,6	(451 656,5)	(65,4)

Catégorie	Dépenses (2008/09)	Montants alloués (2009/10)	Entretien (1 ^{er} juillet au 31 décembre 2010)	Liquidation (1 ^{er} janvier au 30 avril 2011)	Dépenses prévues (2010/11)	Variation	
						Montant	Pourcentage
	(1)	(2)			(3)	(4) = (3) - (2)	(5) = (4) ÷ (2)
Recettes provenant des contributions du personnel	6 124,8	7 298,6	3 731,9	735,1	4 467,0	(2 831,6)	(38,8)
Total net	417 948,4	683 454,5	202 016,6	32 613,0	234 629,6	(448 824,9)	(65,7)
Contributions volontaires en nature (budgétisées)	—	—	—	—	—	—	—
Total	424 073,2	690 753,1	205 748,5	33 348,1	239 096,6	(451 656,5)	(65,4)

B. Taux de vacance de postes

39. La Mission réduira progressivement son personnel au cours de la période allant du 1^{er} juillet 2010 au 30 avril 2011. Aucun abattement pour délais de recrutement n'a été comptabilisé du fait de la réduction des effectifs, les dépenses prévues étant calculées sur la base du tableau d'effectifs existant pour juillet 2010 et le calendrier proposé pour la réduction des effectifs.

(En pourcentage)

Catégorie	Postes effectivement pourvus 2008/09	Postes budgétisés 2009/10	Postes prévus 2010/11
Militaires et personnel de police			
Observateurs militaires	18,0	5	—
Contingents	22,7	25	—
Police des Nations Unies	23,0	10	—
Personnel civil			
Personnel recruté sur le plan international	37,3	25	—
Personnel recruté sur le plan national			
Administrateurs recrutés sur le plan national	45,0	30	—
Agents des services généraux recrutés sur le plan national	64,0	40	—
Volontaires des Nations Unies	21,4	15	—
Postes de temporaire ^a			
Personnel recruté sur le plan international	(800,0)	10	—
Personnel recruté sur le plan national	100,0	10	—
Personnel fourni par des gouvernements	60,0	20	—

^a Financés au moyen des crédits prévus à la rubrique personnel temporaire (autre que pour les réunions).

C. Matériel appartenant aux contingents : matériel majeur et soutien logistique autonome

40. Les montants prévus à ce titre pour l'exercice allant du 1^{er} juillet 2010 au 30 juin 2011 ont été calculés sur la base des taux de remboursement standard du matériel majeur (location avec services) et du soutien logistique autonome; ils s'élèvent à 8 528 693 dollars et se répartissent comme suit :

(En milliers de dollars des États-Unis)

<i>Catégorie</i>	<i>Montant estimatif</i>
Matériel majeur	
Contingents	4 900,4
Total partiel	4 900,4
Soutien logistique autonome	
Installations et infrastructures	2 056,0
Communications	881,3
Santé	269,0
Matériel spécial	421,9
Total partiel	3 628,2
Total	8 528,6

<i>Facteurs approuvés pour la Mission</i>	<i>Pourcentage</i>	<i>Date d'entrée en vigueur</i>	<i>Date du dernier examen</i>
A. Facteurs applicables à la zone de la Mission			
Contraintes du milieu	2,4	1 ^{er} janvier 2010	—
Usage opérationnel intensif	3,0	1 ^{er} janvier 2010	—
Acte d'hostilité ou abandon forcé	3,4	1 ^{er} janvier 2010	—
B. Facteurs applicables au pays d'origine			
Différentiel de transport	—	—	—

D. Formation

41. Le montant estimatif des ressources nécessaires à la formation pour l'exercice allant du 1^{er} juillet 2010 au 30 juin 2011 s'établit comme suit :

(En milliers de dollars des États-Unis)

<i>Catégorie</i>	<i>Montant estimatif</i>
Consultants	
Formateurs	126,0
Voyages	
Voyages au titre de la formation	308,5

<i>Catégorie</i>	<i>Montant estimatif</i>
Fournitures, services et matériel divers	
Honoraires, fournitures et services	72,7
Total	507,2

42. Le nombre de participants prévus pour l'exercice 2010/2011, par rapport à celui des exercices précédents, s'établit comme suit :

(Nombre de participants)

	<i>Personnel recruté sur le plan international</i>			<i>Personnel recruté sur le plan national</i>			<i>Militaires et personnel de police</i>		
	<i>Nombre effectif 2008/09</i>	<i>Nombre prévu 2009/10</i>	<i>Nombre proposé 2010/11</i>	<i>Nombre effectif 2008/09</i>	<i>Nombre prévu 2009/10</i>	<i>Nombre proposé 2010/11</i>	<i>Nombre effectif 2008/09</i>	<i>Nombre prévu 2009/10</i>	<i>Nombre proposé 2010/11</i>
Formation interne	78	789	751	106	1 199	1 241	–	600	155
Formation externe ^a	148	53	36	18	10	10	37	–	5
Total	226	842	787	124	1 209	1 251	37	600	160

^a Comprend les cours de formation assurés à la Base de soutien logistique des Nations Unies, à Brindisi (Italie) et ailleurs, hors de la zone de la Mission.

43. Le programme de formation porte sur le renforcement des capacités du personnel de la MINURCAT par l'acquisition de compétences techniques par le biais de 68 cours destinés à 2 198 membres de la Mission pendant la période allant du 1^{er} juillet au 31 décembre 2010. Les domaines couverts par ces cours entrent dans le cadre du mandat de la Mission : sécurité et protection, droits de l'homme, affaires judiciaires, aviation, contrôle des mouvements et appui à la Mission, et organisation des carrières à l'intention du personnel recruté sur le plan national.

E. Services de détection des mines et de déminage

44. Le montant estimatif des ressources nécessaires à ce titre pour l'exercice allant du 1^{er} juillet 2010 au 30 juin 2011 s'établit comme suit :

(En milliers de dollars des États-Unis)

<i>Catégorie</i>	<i>Montant estimatif</i>
Fournitures, services et matériel divers	
Services de détection des mines et de déminage	3 847,4

45. La Mission participera aussi à l'identification des mines et des restes explosifs de guerre, à leur déminage et à leur élimination dans des conditions de sécurité, le long des routes d'approvisionnement, dans les zones peuplées et alentour, et dans les anciennes zones de combat. Les ressources demandées au titre des services de déminage serviront à financer les activités suivantes : coordination des opérations

de déminage, y compris les postes d'agent temporaire recruté sur le plan international et sur le plan national, pour un montant estimé à 886 938 dollars; déminage des routes ou activités de vérification des routes et neutralisation des explosifs et munitions pour un montant estimé à 2 633 528 dollars; voyages pour un montant estimé à 24 000 dollars; et autres dépenses de fonctionnement : achat de matériel, carburant, assurance, entretien des véhicules et communications, dépenses administratives et fournitures pour un montant estimé à 302 998 dollars.

46. La Mission inspectera 500 kilomètres de routes d'approvisionnement où la présence de mines ou de restes explosifs de guerre n'a pas encore été déterminée. À cette fin, la Mission publiera 100 cartes faisant apparaître l'emplacement potentiel de mines et de munitions non explosées rudimentaires pour aider le Centre national de déminage du Tchad, les organismes des Nations Unies et les organisations non gouvernementales à opérer en toute sécurité dans l'est du pays.

F. Projets à effet rapide

47. Le montant estimatif des ressources nécessaires aux projets à effet rapide pour l'exercice allant du 1^{er} juillet 2010 au 30 juin 2011, par rapport aux exercices précédents, s'établit comme suit :

(En milliers de dollars des États-Unis)

<i>Exercice</i>	<i>Montant</i>	<i>Nombre de projets</i>
Du 1 ^{er} juillet 2008 au 30 juin 2009 (montant effectif)	670,8	18
Du 1 ^{er} juillet 2009 au 30 juin 2010 (montant approuvé)	1 000,0	46
Du 1 ^{er} juillet 2010 au 30 juin 2011 (montant proposé)	250,0	10

48. Il a été établi, à l'issue d'une étude et d'une évaluation détaillées des besoins de la Mission, qu'il faudrait exécuter une dizaine de projets à effet rapide pour la période allant du 1^{er} juillet au 31 décembre 2010. Ce type de projet s'inscrit dans le cadre du mandat actuel et a pour objectif général de faciliter la transition vers les interventions humanitaires telles que le renforcement des capacités et des moyens des autorités locales et des partenaires locaux afin qu'ils assurent la relève, et de garantir la viabilité de ces interventions. Le coût de ces projets est estimé à 25 000 dollars chacun.

III. Analyse des variations¹

Explication

On trouvera dans la présente section, pour chaque rubrique, une indication du facteur auquel la variation est principalement imputable, les facteurs types recensés étant classés dans les quatre grandes catégories ci-après :

¹ Le montant des variations est exprimé en milliers de dollars des États-Unis. Les variations sont analysées lorsqu'elles atteignent au moins plus ou moins 5 % ou 100 000 dollars.

- **Mandat** : Variations liées à une modification de la portée ou de la nature du mandat ou à une révision des réalisations escomptées dans le cadre du mandat;
- **Facteurs externes** : Variations imputables à des acteurs extérieurs ou à des situations qui échappent au contrôle de l'Organisation;
- **Paramètres budgétaires** : Variations qui tiennent aux règles, directives et politiques de l'Organisation;
- **Gestion** : Variations dues à des décisions de gestion devant permettre d'obtenir les résultats attendus avec plus d'efficacité (par exemple révision des priorités ou ajout de produits) ou avec plus d'efficience (par exemple réduction des effectifs ou des moyens nécessaires à l'exécution des produits sans incidence sur les produits) ou liées à des problèmes qui apparaissent au stade de l'exécution (par exemple sous-estimation du coût ou du volume des moyens nécessaires à l'exécution des produits ou retards dans le recrutement).

Pour toutes les variations, sauf indication contraire : réduction des effectifs compte tenu de la non-reconduction du mandat de la Mission et de sa liquidation administrative ultérieure.

	<i>Variation</i>	
Observateurs militaires	(962)	(55,5 %)

49. La diminution des crédits demandés s'explique par la réduction des effectifs suivie de la liquidation de la Mission, ce qui se traduira par le rapatriement de 25 observateurs militaires au cours de la période allant du 1^{er} juillet au 31 décembre 2010.

	<i>Variation</i>	
Contingents	(127 290,9)	(73,6 %)

50. La diminution des crédits demandés s'explique par la réduction progressive des effectifs suivie de la liquidation de la Mission, ce qui se traduit par le rapatriement de tous les contingents au cours de la période allant du 1^{er} juillet au 31 décembre 2010.

	<i>Variation</i>	
Police des Nations Unies	(15 299,3)	(78,9 %)

51. La diminution des crédits demandés s'explique par la réduction progressive des effectifs suivie de la liquidation de la Mission, ce qui se traduit par le rapatriement de tous les agents de la Police des Nations Unies au cours de la période allant du 1^{er} juillet au 31 décembre 2010.

	<i>Variation</i>	
Personnel recruté sur le plan international	(44 233)	(57,6 %)

52. La diminution des crédits demandés s'explique par la réduction des effectifs suivie de la liquidation de la Mission. Cette réduction est en partie contrebalancée par le financement de l'indemnité de licenciement, conformément aux dispositions du Statut et du Règlement du personnel, versée aux fonctionnaires qui ne seront pas réaffectés à d'autres missions.

	<i>Variation</i>	
Personnel recruté sur le plan national	(1 647,8)	(28,6 %)

53. L'augmentation des ressources nécessaires est imputable au versement des indemnités de licenciement aux fonctionnaires conformément au Statut et au Règlement du personnel.

	<i>Variation</i>	
Volontaires des Nations Unies	(700,7)	(12,9 %)

54. La diminution des crédits demandés s'explique par la réduction des effectifs suivie de la liquidation de la Mission.

	<i>Variation</i>	
Personnel temporaire (autre que pour les réunions)	(76,6)	(58,1 %)

55. La diminution des crédits demandés s'explique par la réduction des effectifs suivie de la liquidation de la Mission.

	<i>Variation</i>	
Personnel fourni par les gouvernements	(814,6)	(57,1 %)

56. La diminution des crédits demandés s'explique par la réduction des effectifs et la liquidation de la Mission.

	<i>Variation</i>	
Consultants	31,8	17,1 %

57. L'augmentation des ressources demandées s'explique par le recrutement de consultants non chargés de la formation pour apporter un appui à la Mission pendant la réduction des effectifs et la liquidation, et est en partie compensée par la réduction du nombre de formateurs, compte tenu de la réduction des effectifs et de la liquidation de la Mission. Des formateurs sont proposés pour assurer la formation dans les domaines suivants : élimination des déchets dangereux, transport de marchandises dangereuses, renforcement des capacités, gestion des carrières du personnel recruté sur le plan local, opérations aériennes et autres services de

consultation dans le cadre de la réduction des effectifs et de la liquidation de la Mission.

	<i>Variation</i>	
Voyages	(280,6)	(22,4 %)

58. La diminution des crédits demandés s'explique par la réduction des effectifs suivie de la liquidation de la Mission. Cette réduction est en partie contrebalancée par les voyages dans le cadre de la Mission au cours de la période couverte par le mandat afin d'exécuter le plan de réduction des effectifs et de liquidation, et de superviser la construction.

	<i>Variation</i>	
Installations et infrastructures	(146 914,4)	(72,8 %)

59. La diminution des crédits demandés s'explique par la réduction des effectifs suivie de la liquidation de la Mission. Cette réduction est en partie contrebalancée par les dépenses au titre des services de sécurité occasionnées par le départ du personnel militaire, et le coût de démantèlement des bâtiments préfabriqués et infrastructures.

	<i>Variation</i>	
Transports terrestres	(17 055,9)	(73,1 %)

60. La diminution des ressources requises s'explique essentiellement par le fait qu'il n'y a pas eu d'achat de véhicules et de matériel pour l'atelier de réparation des véhicules compte tenu de la réduction des effectifs suivie de la liquidation de la Mission, ce qui s'est traduit par des besoins moins importants en carburants et lubrifiants, économie annulée en partie par la location de matériel de déménagement et de poids lourds pour exécuter les tâches de liquidation.

	<i>Variation</i>	
Transports aériens	(71 574,7)	(54,6 %)

61. La diminution des montants demandés s'explique par la réduction des effectifs suivie de la liquidation de la Mission. Le financement approuvé pour 2009/10 comprenait des ressources au titre de 8 aéronefs à voilure fixe et 22 hélicoptères, et les crédits demandés pour 2010/11 se traduisent par une réduction de l'ensemble de la flotte, qui passe à 10 aéronefs à voilure fixe et 15 hélicoptères pendant la période couverte par le mandat allant du 1^{er} juillet au 31 décembre 2010, et à 3 aéronefs à voilure fixe et 3 aéronefs à voilure tournante pendant la période de liquidation allant du 1^{er} janvier au 30 avril 2011.

	<i>Variation</i>	
Communications	(7 988,3)	(71,1 %)

62. La réduction des ressources requises est due essentiellement à l'achèvement du mandat et donc au fait qu'il n'y a pas eu d'achat de nouveau matériel et que les besoins en pièces de rechange et en communications par réseaux commerciaux ont diminué.

	<i>Variation</i>	
Informatique	(4 656,3)	(74,1 %)

63. La réduction des ressources demandées est essentiellement imputable à l'achèvement du mandat et donc au fait qu'il n'y a pas eu d'achat de nouveau matériel et que les besoins en pièces détachées et en services informatiques ont diminué.

	<i>Variation</i>	
Santé	(2 457,9)	(61,6 %)

64. La diminution des crédits demandés s'explique par le rapatriement de tous les contingents d'ici au 31 décembre 2010 et la réduction du personnel, conformément au plan de retrait et de liquidation de la Mission.

	<i>Variation</i>	
Matériel spécial	(1 183,7)	(73,7 %)

65. La diminution des crédits demandés s'explique par le rapatriement de tous les contingents d'ici au 31 décembre 2010 et la réduction du personnel conformément au plan de retrait et de liquidation de la Mission.

	<i>Variation</i>	
Fournitures, services et matériel divers	(11 097,2)	(43,6 %)

66. La diminution des crédits demandés s'explique par la réduction des effectifs suivie de la liquidation de la Mission, et est en partie contrebalancée par les ressources à prévoir au titre des dépenses de fret pour l'acheminement hors de la Mission du matériel appartenant aux Nations Unies.

	<i>Variation</i>	
Projets à effet rapide	(750)	(75 %)

67. La diminution des crédits demandés s'explique par la période couverte par le mandat qui est plus courte : six mois au lieu d'un an. Des ressources sont requises au titre de 10 projets à effet rapide, contre 40 pour la période précédente.

IV. Décisions que l'Assemblée générale est appelée à prendre

68. Les décisions que l'Assemblée générale est appelée à prendre au sujet du financement de la Mission se présentent comme suit :

a) Réduire le montant des engagements autorisés, fixé à 215 millions de dollars, conformément à sa résolution 64/286, pour le ramener à 205 748 500 dollars;

b) Ouvrir un crédit d'un montant de 239 096 600 dollars, y compris 205 748 500 dollars pour le financement des opérations de la Mission couvrant la période de six mois allant du 1^{er} juillet au 31 décembre 2010, montant modifié à l'alinéa a) ci-dessus, et 33 348 100 dollars au titre de la liquidation administrative de la Mission pendant une période de quatre mois allant du 1^{er} janvier 2011 au 30 avril 2011;

c) Mettre en recouvrement un montant additionnel de 20 799 500 dollars, en tenant compte du montant de 184 949 000 dollars déjà mis en recouvrement pour la période allant du 1^{er} juillet au 31 décembre 2010, conformément à sa résolution 64/286;

d) Mettre en recouvrement le montant de 33 348 100 dollars, mentionné à l'alinéa b) ci-dessus.

V. Récapitulatif des mesures prises pour donner suite aux décisions et demandes formulées par l'Assemblée générale dans ses résolutions 61/276 et 63/274 B ainsi qu'aux demandes et recommandations du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires approuvées par l'Assemblée générale et du Comité des commissaires aux comptes

A. Assemblée générale

(Résolution 61/276)

Décisions/demandes

Mesures prises

Section II : Établissement et présentation des budgets

Faire figurer à l'avenir dans les projets de budget et les rapports sur l'exécution des budgets des éléments d'information sur les décisions de gestion les plus importantes concernant le budget de la mission et son exécution, notamment celles relatives aux dépenses opérationnelles (par. 2)

Ces éléments d'information figurent dans les hypothèses de planification des ressources et les hypothèses budgétaires.

Les améliorations de la gestion et les gains d'efficacité recherchés, ainsi que les stratégies qui seront suivies à cet effet doivent être indiqués dans les projets de budget (par. 4).

Pas d'amélioration quantifiable de la gestion puisque la MINURCAT procède à son retrait et à la liquidation de ses opérations

Continuer à affiner les hypothèses budgétaires et les prévisions de dépenses et faire rapport à l'Assemblée générale (par. 5)

Recommandation appliquée

Exercer un contrôle plus efficace sur les engagements compte tenu de l'augmentation notable des annulations d'engagements d'exercices antérieurs (par. 6)

Recommandation appliquée

Section III : Budgétisation axée sur les résultats

Prendre pleinement en compte les aspects opérationnels, logistiques et financiers au stade de la préparation des opérations de maintien de la paix en établissant une corrélation entre la budgétisation axée sur les résultats et les plans d'exécution du mandat des opérations de maintien de la paix (par. 2)

Le renforcement des cadres de budgétisation axée sur les résultats par l'établissement d'une corrélation entre les opérations et les ressources nécessaires a été pris en compte dans la période couverte par le mandat de la MINURCAT allant du 1^{er} juillet au 31 décembre 2011.

Section VII : Dotation en effectifs, recrutement et taux de vacance de postes

Recourir plus largement à du personnel recruté sur le plan national, s'il y a lieu, en tenant compte des besoins de la mission et de son mandat (par. 3)

La MINURCAT étant en période de retrait et de liquidation, les possibilités d'appliquer cette recommandation sont limitées. Toutefois, le personnel recruté sur le plan national jouera un rôle essentiel pendant cette période.

Veiller à ce que les postes vacants soient pourvus rapidement (par. 4)

Examiner régulièrement la dotation en effectifs des missions, compte tenu en particulier de leur mandat et de leur concept d'opérations, et tenir compte des résultats de cet examen dans ses projets de budget, notamment en justifiant dûment toute création de poste proposée (par. 5)

Section IX : Formation

Proposer des activités de perfectionnement professionnel au personnel recruté sur le plan national, et faire participer ces personnes à tous les programmes de formation pouvant les intéresser (par. 2)

Section XIII : Transports aériens

Améliorer la présentation des ressources nécessaires dans les projets de budget pour les opérations aériennes pour qu'elle corresponde mieux à la réalité des opérations, sachant que les besoins de certaines opérations de maintien de la paix en matière de transport aérien ont été surestimés (par. 3)

Veiller à ce que les missions prennent en considération, lorsqu'elles examinent leurs besoins en matière de transports, des moyens qui soient efficaces, d'un bon rapport coût-efficacité, adaptés aux besoins opérationnels et de nature à garantir la sécurité du personnel, et à ce qu'elles tiennent pleinement compte du mandat, de la complexité, des particularités et des conditions opérationnelles qui leur sont propres (par. 4)

Procéder à des contrôles de qualité et à des évaluations des services aériens afin de veiller au strict respect des normes établies (par. 6)

Section XVIII : Projets à effet rapide

L'exécution des projets à effet rapide doit entraîner des frais généraux très faibles, voire nuls, afin que la plus grande partie possible des fonds disponibles profite directement à la population locale (par. 5).

La Mission est en phase de retrait et de liquidation.

La Mission est en phase de retrait et de liquidation.

La Mission proposera une formation au personnel recruté sur le plan national afin de donner à ces personnes les atouts nécessaires pour travailler avec des organisations ou d'autres employeurs potentiels et augmenter leurs chances de trouver un emploi.

Dans la présentation des ressources nécessaires et dans la planification de la composition de la flotte, la Mission a pris en compte les besoins réels des opérations, le mandat de la Mission, sa taille, ses sites, ainsi que les résultats d'une année d'opérations et de besoins; la MINURCAT a prévu un retrait progressif des moyens aériens pour rendre compte de la réduction de ses besoins et de son passage en phase de liquidation.

Au moment de la planification, la Mission prend en compte tous les aspects des opérations nécessaires pendant la durée du mandat et les activités de liquidation, y compris l'aspect sécurité. Le bon rapport coût-efficacité, l'efficacité et la correspondance avec les besoins opérationnels sont des éléments essentiels dans la planification et l'affectation des moyens aériens. Les ajustements sont faits en fonction des besoins opérationnels, des coûts et de la disponibilité des aéronefs.

Des inspections sont réalisées en ce qui concerne les évaluations et des visites de contrôle permettent de vérifier le respect des normes établies.

Dans le contexte de son retrait et de sa liquidation, la Mission poursuivra l'amélioration de la gestion de ses projets pour veiller à ce que les projets à effet rapide de la MINURCAT entraînent des frais généraux très faibles, voire nuls. L'amélioration de l'exécution des projets à effet rapide sera renforcée par le choix d'un partenaire d'exécution fiable et par un suivi attentif de l'exécution de ces projets.

Le financement de projets à effet rapide pendant la troisième année d'une mission ou plus tard peut être demandé lorsque des activités de renforcement de la confiance s'imposent, auquel cas il devra être procédé à une évaluation des besoins (par. 6).

Il importe de se coordonner avec les partenaires humanitaires et de développement afin d'éviter les chevauchements d'activités sur le terrain (par. 7).

Les crédits ouverts aux missions pour les projets à effet rapide ne doivent pas servir à financer des activités humanitaires ou de développement dont s'occupent déjà des organismes des Nations Unies ou d'autres organisations internationales (par. 8).

Section XX : Coordination régionale

Élaborer et mettre en œuvre des plans de coordination régionale alignés sur les objectifs des missions, en gardant à l'esprit le mandat de chaque mission (par. 2)

Recommandation appliquée. Une évaluation des besoins a confirmé la nécessité des projets à effet rapide.

Conformément aux instructions permanentes établies, la MINURCAT coordonne l'identification et l'exécution des projets à effet rapide avec l'équipe de pays des Nations Unies et d'autres partenaires concernés. La MINURCAT prend seulement en charge les aspects que les autres partenaires ne couvrent pas. Des réunions hebdomadaires avec les partenaires humanitaires permettent de traiter plusieurs questions, dont les projets à effet rapide.

Conformément aux instructions permanentes relatives à l'exécution des projets à effet rapide, ceux-ci ne doivent pas faire double emploi avec les activités déjà entreprises par l'équipe de pays des Nations Unies et d'autres partenaires. Les projets à effet rapide de la MINURCAT ne couvrent pas les aspects humanitaires et de développement qui font partie du mandat des partenaires de l'équipe de pays des Nations Unies.

La Mission travaille en coordination étroite avec d'autres opérations de maintien de la paix régionales. Des officiers de liaison de la MINUAD se trouvent dans les mêmes locaux que la MINURCAT à Abéché, et deux officiers de liaison de la MINURCAT se trouvent dans les mêmes locaux que la MINUAD. Il existe également une coopération étroite entre la Cellule centrale d'analyse de la Mission de la MINURCAT, le BINUCA, la MINUAD et la MINUS. Le Représentant spécial du Secrétaire général pour la MINURCAT a continué de se rendre régulièrement au BINUCA pour rencontrer le Représentant spécial du Secrétaire général, les ONG, l'équipe de pays des Nations Unies, le corps diplomatique et les autorités centrafricaines. Ces visites se sont poursuivies de manière régulière dans l'optique d'échanger des informations et des avis sur la situation dans la région. Le Représentant spécial du Secrétaire général a aussi pris des dispositions pour que des réunions soient organisées entre la MINURCAT, le BINUCA et les deux équipes de pays du Tchad et de la République centrafricaine. Les réunions avec la MINUAD ont eu lieu à la MINURCAT et dans la région. Les réunions bilatérales et multilatérales ont été essentielles pour apporter une perspective régionale à la Mission, en

prenant en compte le mandat particulier de chaque mission.

Section XXI : Partenariats, coordination des équipes de pays et missions intégrées

Définir clairement, dans les projets de budget des missions de maintien de la paix intégrées complexes, le rôle des missions intégrées et leurs responsabilités vis-à-vis de leurs partenaires, ainsi que les stratégies utilisées pour améliorer la coordination et la collaboration avec les équipes de pays des Nations Unies afin d'obtenir de meilleurs résultats au niveau des composantes concernées (par. 2)

La MINURCAT n'est pas une mission intégrée mais elle applique une approche coordonnée pour l'exécution de son mandat par des activités complémentaires et une coopération avec l'équipe de pays des Nations Unies et tous les partenaires concernés. Elle continuera également de travailler en liaison étroite avec les organisations humanitaires, y compris les organismes, fonds et programmes des Nations Unies et les organisations de la société civile.

La Mission tient des réunions hebdomadaires avec l'équipe de pays et des réunions bilatérales fréquentes avec les organismes des Nations Unies. Des visites communes sur le terrain sont également fréquemment organisées. Le Représentant spécial du Secrétaire général entretient un dialogue régulier avec les acteurs humanitaires et des réunions hebdomadaires sont organisées en alternance à N'Djamena pour discuter de questions stratégiques et à Abéché pour examiner les questions opérationnelles. La MINURCAT fournit aussi, dans la mesure de ses capacités, un appui en matière de logistique et de sécurité aux partenaires de l'équipe de pays par le biais de son Détachement intégré de sécurité (DIS) et d'éléments d'appui.

(Résolution 63/274 B)

<i>Demande</i>	<i>Mesures prises</i>
Poursuivre les efforts quant au déploiement d'une équipe d'intervention auprès de la Mission, ce qui a considérablement accéléré le recrutement de personnel, tant sur le plan national que sur le plan international (par. 15)	L'équipe d'intervention est arrivée en janvier/février 2009 et a depuis appliqué une stratégie plus ciblée pour accélérer le recrutement aux niveaux national et international. Les résultats sont très positifs en ce qui concerne le taux d'occupation des postes. La MINURCAT étant entrée dans une phase de retrait et de liquidation, l'équipe d'intervention va cesser de lui apporter son soutien.
Concernant l'initiative qu'a prise la Mission de se doter d'une politique en matière de production et d'utilisation rationnelle de l'eau, veiller à ce que les enseignements dégagés de cette initiative soient communiqués aux autres opérations se trouvant en situation semblable (par. 16)	La politique de production et de conservation de l'eau est une nouvelle initiative en cours de mise en œuvre en collaboration étroite avec l'équipe de pays et les agences gouvernementales concernées. Le système hydraulique de la MINURCAT est désormais intégré dans le plan national triennal pour les ressources en eau.

Poursuivre les efforts visant à contribuer à l'accroissement du nombre de femmes servant dans le Détachement intégré de sécurité (par. 17)

La Mission a entrepris des activités de sensibilisation auprès des responsables de la police nationale et est parvenue à une augmentation du nombre d'officiers féminins. Elle a lancé et appuyé une campagne de recrutement de 250 officiers de police féminins, qui a rencontré un immense succès (5 000 candidates).

En réponse à la réaffirmation par l'Assemblée générale de la section XX de la résolution 61/276, continuer à ne négliger aucune possibilité d'accroître les effets de synergie, étant entendu qu'il incombe à chaque mission d'établir et d'exécuter son budget et de garder la maîtrise de son matériel et de ses opérations logistiques (par. 18)

La MINURCAT est en phase de liquidation et cessera ses activités en avril 2011. Elle ne sera alors plus en mesure de travailler en synergie avec d'autres missions.

B. Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires

(A/63/746/Add.13)

Demande/recommandation	Mesures prises
Lorsqu'il a examiné les propositions du Secrétaire général concernant l'exercice 2009/10, le Comité consultatif a tenu compte des recommandations du Comité des commissaires aux comptes concernant la MINURCAT. Par exemple, le Comité des commissaires aux comptes a relevé que, si tous les véhicules de la MINURCAT étaient équipés du système CarLog, celui-ci n'était pas opérationnel (A/63/5 (Vol. II), chap. II, par. 275). Il a donc recommandé que le Secrétariat veille à ce que la Mission mette tout en œuvre pour rendre pleinement fonctionnel ce système. Le Comité consultatif souligne qu'il importe d'appliquer intégralement et dans les meilleurs délais les recommandations du Comité des commissaires aux comptes (par. 3).	Le système CarLog est pleinement opérationnel à N'Djamena, Abéché, Farchana, Goz Beida, Guéréda et Iriba.
La section V.B du rapport du Secrétaire général sur le budget de la MINURCAT comporte un récapitulatif des mesures prises pour donner suite aux demandes et recommandations du Comité consultatif, telles que figurant dans les documents A/62/781/Add.15 et A/63/768. Le Comité relève que, dans un certain nombre de cas, la Mission s'est contentée de prendre note desdites demandes et recommandations. Le Comité consultatif estime que des réponses plus détaillées auraient dû être apportées à un certain nombre de questions et espère qu'à l'avenir ses demandes et recommandations feront l'objet de réponses plus complètes (par. 16).	La Mission a pris note de la recommandation et fournira plus d'information sur toutes les recommandations faites dans le prochain rapport d'exécution.

Une évaluation du rôle de l'équipe spéciale de recrutement dans l'accélération de la procédure de recrutement devrait figurer dans le rapport sur l'exécution du budget de l'exercice 2008/09 (par. 27).

Au début de juillet 2008, le taux de vacance de postes pour le personnel recruté sur le plan international était de 64 % et de 79 % pour le personnel recruté sur le plan national. En février 2009, le taux de vacance de postes pour le personnel recruté sur le plan international était de 34 % et de 65 % pour le personnel recruté sur le plan national. À la fin de juin 2009, compte tenu des 58 postes de personnel temporaire (autre que pour les réunions) supplémentaires recrutés sur le plan international (en mars 2009), le taux de vacance de postes pour le personnel recruté sur le plan international était de 30 % et de 47 % pour le personnel recruté sur le plan national. En termes réels depuis février, compte tenu des postes de personnel temporaire (autre que pour les réunions) supplémentaires et des 84 autres postes supplémentaires créés pour le nouvel exercice ayant débuté au 1^{er} juillet 2009, le taux de vacance de postes pour le personnel recruté sur le plan international a nettement diminué pour atteindre désormais 27 %. Par ailleurs, 82 postes sont en voie d'être pourvus, sous réserve de l'obtention des autorisations de voyage, des autorisations médicales, de la libération des personnes par les missions et le Conseil central de contrôle pour le personnel des missions et ils ne seront comptabilisés qu'une fois le recrutement terminé. De même, le taux de vacance de postes du personnel recruté sur le plan national est en recul malgré 191 postes supplémentaires au titre du nouveau budget pour l'exercice 2009/2010. Le taux de vacance de postes à la fin de juin 2009 était de 47 % contre 65 % à la fin de janvier 2009 et, avec les 191 postes ajoutés au titre du nouveau budget au 1^{er} juillet 2009, le taux de vacance de postes actuel n'a augmenté que de 4 % à 51 %, ce qui montre que le recrutement de personnel sur le plan national en cours est un succès.

À la lumière de l'expérience acquise et dans la mesure où les postes reclassés devront être pourvus selon la procédure d'appel à candidatures plutôt que par le biais d'une promotion automatique de leurs titulaires actuels, le Comité consultatif craint que les mouvements de personnel résultant de nombreux reclassements simultanés n'aient un effet déstabilisateur pour la Mission. Il se prononce donc contre l'approbation des autres reclassements. Après l'examen du tableau d'effectifs mentionné au paragraphe 31, le Secrétaire général pourrait soumettre à nouveau ses propositions de reclassement dans le cadre de la prochaine présentation du budget (par. 35).

La Mission étant en cours de retrait et de liquidation, l'examen du tableau d'effectifs n'est plus nécessaire et les propositions de reclassement sont désormais sans objet.

Le Comité consultatif comprend bien le rôle capital que jouent les technologies de l'information et de la communication dans les activités quotidiennes des missions de maintien de la paix. Néanmoins, il trouve préoccupante la persistance des dépassements constatés à cette rubrique par la MINURCAT. À l'avenir, les demandes de fonds devront être accompagnées d'états détaillés du matériel existant (par. 52).

Le Comité consultatif félicite la Mission des efforts qu'elle a faits pour accroître le nombre de femmes dans les rangs du Détachement intégré de sécurité et l'engage à poursuivre sur cette voie (par. 54).

Le Comité consultatif est conscient de l'importance cruciale du Fonds d'affectation spéciale, et il engage le Secrétaire général à redoubler d'efforts en vue de recueillir des contributions supplémentaires (par. 55).

Le Comité consultatif est préoccupé par les difficultés que rencontre la Mission pour faire assurer la prestation de certains services, et il compte qu'elle établira des modalités fermes pour garantir l'exécution dans les délais impartis des projets de construction prévus. Il compte en outre que les enseignements tirés de cette expérience seront dûment consignés (par. 58).

Le Comité consultatif a été informé, comme suite à ses questions, que tous les carburants utilisés au Tchad provenaient d'une même raffinerie au Cameroun. Or, au début de 2009, celle-ci a subi un sinistre, qui a occasionné une pénurie, elle-même aggravée par une grève des transports. Afin d'éviter tout retard par rapport aux calendriers de déploiement et de construction, la Mission s'est approvisionnée en

La Mission va procéder à son retrait et à sa liquidation, et les fonds ont été demandés en conséquence.

La Mission continue d'encourager les responsables de la police nationale à augmenter le nombre d'officiers féminins dans la police tchadienne; et les a encouragés à mener des campagnes d'information en vue du recrutement des officiers féminins.

Une conférence des donateurs s'est tenue à Bruxelles le 2 octobre 2009 et s'est conclue par des annonces de contribution d'un montant total de 9,3 millions de dollars. Les prévisions budgétaires ont été réduites en conséquence. La Mission restera en contact avec les pays donateurs potentiels par le biais de leurs représentants permanents auprès de l'ONU (Belgique, Canada, Espagne, Finlande, Italie, Japon, Pays-Bas, Qatar, Suède et Suisse) pour appuyer les programmes de la Mission en relation avec le Fonds d'affectation spéciale.

La Mission rencontre toujours des difficultés pour faire assurer la prestation de services de construction; toutefois, compte tenu des contraintes budgétaires et de personnel, elle n'aurait pas pu élaborer d'autres solutions pour répondre à ses besoins. La MINURCAT continue de faire tout son possible pour que les chantiers en attente soient terminés à temps. Comme la Mission est en phase de retrait et de liquidation, elle a mis en place un système de suivi, formé une commission chargée de suivre les chantiers en rapport avec le DIS et a établi un calendrier pour faire en sorte que les chantiers soient terminés aux dates prévues.

Depuis la mobilisation du contrat clefs en main d'approvisionnement en carburants, des dépôts de carburant ont été installés par le sous-traitant dans plusieurs sites de la Mission, comme N'Djamena, Abéché, Iriba, Farchana, Goz Beida et Guéréda. Tous les sites doivent pouvoir conserver un stock opérationnel de 28 jours d'approvisionnement et une réserve locale de 14 jours d'approvisionnement.

République centrafricaine et les carburants ont été acheminés au Tchad par voie aérienne. En outre, pour éviter qu'une telle situation ne se répète, la Mission a prévu de construire et d'exploiter neuf parcs de stockage de carburants.

Étant donné que, pour que la Mission parvienne à s'acquitter de son mandat, il faut en particulier qu'elle puisse se procurer suffisamment de carburant, le Comité consultatif l'engage instamment à veiller à ce que les parcs de stockage susmentionnés entrent en service le plus rapidement possible (par.59).

Depuis la mobilisation du contrat clefs en main d'approvisionnement en carburants, des dépôts de carburant ont été installés par le sous-traitant dans plusieurs sites de la Mission, comme N'Djamena, Abéché, Iriba, Farchana, Goz Beida et Guéréda. Tous les sites doivent pouvoir conserver un stock opérationnel de 28 jours d'approvisionnement et une réserve locale de 14 jours d'approvisionnement. Toutefois, le niveau sera déterminé au cas par cas, selon le site.

C. Comité des commissaires aux comptes

(A/63/5 (Vol. II), chap. II)

Recommandation

À la MINURCAT, 54 bons de commande et 3 documents d'engagement de dépenses, représentant un montant total de 5,86 millions de dollars au 30 juin 2008, n'étaient pas conformes aux critères de comptabilisation énoncés dans la Règle de gestion financière 105.9 de l'ONU et la section C.8.7 du *Manuel des achats* (Rev.04, version de novembre 2007) (par. 30).

Le Comité recommande à l'Administration de veiller à ce que la MINURCAT... [respecte] strictement les conditions applicables à la souscription d'engagements énoncées dans le Règlement financier et les règles de gestion financière de l'ONU ainsi que dans le *Manuel des achats* (par. 34).

L'Administration a accepté, comme le Comité le recommandait, de faire en sorte que ... la MINURCAT applique rigoureusement les directives du *Manuel des achats* concernant les dommages-intérêts (par. 174).

L'Administration a accepté, comme le recommandait le Comité, de veiller à ce que la MINURCAT mette en œuvre des procédures pour l'évaluation de la prestation des fournisseurs qui

Mesures prises

Les responsables de la Mission ont strictement appliqué les recommandations, principalement en veillant à ce que les bons de commande soient délivrés dans les temps, conformément au plan d'approvisionnement et d'achat pour l'ensemble de l'exercice. Concernant la clôture de l'exercice budgétaire 2009, la Section des finances a assuré que tous les documents relatifs aux engagements auprès des prestataires de services étaient joints aux bons de commande et aux documents d'engagement de dépenses, lorsque cela était nécessaire, avant leur enregistrement à la clôture de l'exercice 2009.

La Mission veille à ce que des clauses relatives aux dommages-intérêts soient ajoutés à tous les bons de commande et à tous les contrats.

La Mission a un bureau chargé de surveiller et de consigner l'évaluation des prestations des fournisseurs. Elle demande régulièrement des évaluations aux centres de coûts et les contrats ne sont

soient conformes aux directives du Manuel des achats (par. 181).

Le Comité a constaté que la MINURCAT n'avait pas achevé l'enregistrement des fournisseurs et n'avait pas constitué de base des données concernant ces derniers. Il était difficile dans ces conditions à la Section des achats d'obtenir de se renseigner correctement sur les fournisseurs et de sélectionner ceux qui pourraient être retenus pour les futurs marchés (par. 188).

Le Comité a noté que le Département de l'appui aux missions avait demandé à toutes les missions, dans une directive publiée le 21 janvier 2008, de procéder à un inventaire intégral avant la fin de l'exercice financier. Selon les rapports correspondants du Département, ... les autres missions, dont l'inventaire avait porté sur moins de 90 % du matériel, étaient la MINUS, la MINUEE, la MINURSO, l'UNFICYP, la MONUG, la MINUAD et la MINURCAT (par. 214).

Deux missions en phase de démarrage, la MINUAD et la MINURCAT, avaient beaucoup tardé à réceptionner et à inspecter les stocks stratégiques pour déploiement rapide expédiés de la Base. D'après le rapport mensuel de la Base de soutien logistique des Nations Unies, au 30 septembre 2008, des stocks d'une valeur de 6,64 millions de dollars pour la MINURCAT ... n'avaient pas encore été soumis aux procédures de réception et d'inspection, 90 jours après leur départ de la Base [par. 252 c)].

À la MINURCAT, tous les véhicules étaient équipés d'un appareil CarLog, mais le système n'était pas opérationnel (par. 275).

Le Comité recommande que l'Administration veille à ce que la ... MINURCAT ... [fasse] tout ce qu'il faut pour que [son] système de suivi des véhicules soit pleinement opérationnel (par. 276).

Les utilisateurs des véhicules de la MINURCAT avaient reçu pour instruction de remplir des autorisations de sortie de véhicule. En comparant les données fournies par la Section des transports et le Groupe des carburants, le Comité a constaté qu'en juin 2008 la quantité totale de carburant reçue (23 987 litres) ne correspondait pas à la quantité totale de carburant livrée (42 517 litres) (par. 294).

renouvelés que si les services des fournisseurs sont jugés satisfaisants.

Grâce à la création d'un groupe d'appui relevant de la Section des achats, la Mission a pu constituer une base de données des fournisseurs locaux pleinement fonctionnelle.

Au 30 juin 2009, le pourcentage de vérification physique était de 99,4 %. Avec le retrait et la liquidation de la MINURCAT, un autre inventaire détaillé a été réalisé pour terminer le plan préliminaire de cession des actifs.

Les rapports de réception et d'inspection en question ont été transmis à la Base de soutien logistique des Nations Unies.

Le système CarLog est pleinement opérationnel à N'Djamena, Abéché, Farchana, Goz Beida, Guéréda et Iriba.

Le Comité recommande que l'Administration s'assure que ... la MINURCAT... [examine] les causes de divergence entre les données relatives à l'utilisation des véhicules et prennent les mesures qui s'imposent pour les corriger (par. 296).

La MINURCAT n'avait pas de réserve stratégique de carburant. Tous les carburants lui étaient fournis dans le cadre de contrats à court terme, qui ne prévoyaient pas la constitution d'une réserve pour la Mission ou d'un stock minimum. De même, la MINUAD et son fournisseur n'avaient pas constitué de réserve de carburant à la date de l'audit (par. 301).

Le Comité craint que l'absence de réserve stratégique de carburant n'expose la MINURCAT et la MINUAD au risque de pénurie en cas d'imprévu (par. 302).

Le Comité recommande que l'Administration veille à ce que la MINURCAT et la MINUAD maintiennent leurs stocks de carburant à un niveau suffisant en cas d'urgence (par. 303).

La MINURCAT a établi un plan de continuité des opérations et de reprise après sinistre mais n'y a pas encore mis la dernière main ni ne l'a mis à l'essai (par. 364).

Le Comité recommande que l'Administration veille à ce que la MINURCAT mette sans tarder la dernière main à son plan de continuité des opérations et de reprise après sinistre et l'actualise périodiquement (par. 365).

La MINURCAT avait élaboré un plan de travail pour le recrutement dans ses sections organiques, mais n'avait aucun plan comparable pour la section administrative. Un tel plan devrait comprendre une liste du personnel essentiel à recruter en priorité. L'absence d'un tel plan de travail a nui, dans une certaine mesure, aux activités de recrutement de la Mission (par. 390).

Le Comité recommande que l'Administration veille à ce que la MINURCAT élabore un plan de travail pour le recrutement de personnel pour sa section administrative, en fonction des besoins qu'elle jugera prioritaires (par. 392).

Lors de la session d'orientation, la Mission s'emploie à expliquer aux conducteurs de véhicules qu'il est important de saisir manuellement la quantité exacte de carburant dans le système CarLog.

La MINURCAT possède des réserves stratégiques de carburant à Abéché et N'Djamena et dans les bureaux d'Iriba, de Farchana et de Goz Beida. Leurs niveaux sont les suivants : N'Djamena : 300 000 litres de diesel, 300 000 litres de carburéacteur Jet A1; Abéché : 400 000 litres de diesel, 500 000 litres de carburéacteur Jet A1. Ces quantités sont basées sur des réserves pour 30 jours et des besoins accrus.

Le plan de continuité des opérations et de reprise après sinistre a été abandonné pour donner la priorité au retrait et à la liquidation de la MINURCAT.

La priorité est désormais donnée au retrait et à la liquidation de la MINURCAT tout en veillant à ce que la composante Appui dispose d'effectifs suffisants pendant la période de liquidation.

Pour les opérations de maintien de la paix, parvenir à une représentation équilibrée des sexes reste difficile. Le personnel de la Mission des Nations Unies pour la stabilisation en Haïti, par exemple, ne comprenait que 17 % de femmes au 30 juin 2008, et pour la Mission de l'Organisation des Nations Unies en République démocratique du Congo la proportion était de 15 % à la même date. Des constats semblables s'imposent pour ... la MINURCAT (par. 399).

La Mission s'efforce toujours de recruter plus de femmes. Elle a poursuivi ses efforts en ce sens, que ce soit au niveau international ou national, par le biais de stratégies axées sur l'égalité des sexes, en particulier pour le personnel recruté sur le plan national, en collaboration avec le responsable de la coordination pour l'égalité des sexes au sein de la Mission.

Annexe

Organigramme (au 1^{er} juillet 2010)

